



Albert  
Ayache,  
historien du  
syndicalisme  
marocain

Abdallah SAAF

L'Université  
britannique  
et le  
Moyen-Orient

Benoît EUGÈNE

Bulletin d'information scientifique

Directeur de la publication  
Michel CAMAU

Rédacteur en chef  
Isabelle BERRY

Rédaction  
Raffaele CATTEDRA  
Mohamed ELLOUMI  
Benoît EUGENE  
Olivier FENEYROL  
Alain JAUVION  
Nabiha JERAD  
Mohamed KERROU  
Mostafa KHAROUFI  
Susan OSSMAN  
Anne-Marie PLANEL  
Mehdi REMILI  
Raymond ROMANO  
François SIINO

Mise en page  
Besma OURAÏED

Diffusion  
Hayet NACCACHE

Correspondances est publié par  
l'Institut de Recherche  
sur le Maghreb Contemporain

IRMC TUNIS  
20, rue Mohamed Ali Tahar  
Mutuelleville – 1002 TUNIS  
Téléphone : (1) 79 67 22  
Fax : (1) 79 73 76  
Télex : 18080

IRMC RABAT  
Ambassade de France  
Service Culturel, Scientifique et de Coopération  
1, rue d'Annaba – RABAT  
Téléphone : (7) 76 96 40  
(7) 76 96 41  
Fax : (7) 76 14 75

Cette publication ne peut être vendue  
Abonnement gratuit sur demande  
3500 ex. Groupe Cérès

ابواب "مراسلات" (مواقف بحث، رسالة جامعية و  
بحوث بصدق الازجاز) مفتوحة امام الأساتذة الباحثين،  
وباحثي سلك الدكتوراه الرانجيين في المساهمة  
بكتاباتهم باللغتين العربية والفرنسية يمكن اقتراح  
مقالات (من 2 400 إلى 30 000 حرف) على لجنة النشر  
التي تتولى الاتصال بالمساهمين.

Les différentes rubriques éditoriales de  
*Correspondances (Positions de Recherche,  
Recherches en cours et Mémoires)* sont ouvertes  
aux enseignants-chercheurs, chercheurs et  
doctorants désireux d'utiliser ce support, dans la  
langue de leur choix (arabe ou français).  
Les manuscrits (24 000 à 30 000 signes) peuvent  
être proposés à la Rédaction du Bulletin qui, dès  
réception, prendra contact avec les auteurs.

*Correspondances* est édité par l'IRMC, à raison  
de 10 numéros par an.

**Albert AYACHE** est décédé en juin 1994. Avec lui disparaît l'une des dernières figures marquantes d'une historiographie de la décolonisation placée sous le double signe de la rigueur méthodologique et de l'engagement militant.

Historien du syndicalisme marocain, **A. AYACHE** n'a pas été seulement le témoin d'un mouvement et d'une époque. Il en a constitué l'un des acteurs, siégeant notamment, entre 1947 et 1952, au secrétariat de l'Union Générale des Syndicats Confédérés du Maroc (UGSCM).

En guise d'hommage à l'homme et à l'historien, **Abdallah SAAF** présente ici **Vers l'Indépendance (1949-1956)**, troisième et dernier tome (l'Harmattan, 1993, 224 p.-"Histoire et Perspectives Méditerranéennes") de l'ouvrage d'**A. AYACHE, Le mouvement syndical au Maroc**. Il rappelle les circonstances de l'émergence du syndicalisme marocain et situe la contribution de l'historien à leur analyse et à leur compréhension.

## **Albert AYACHE** **et l'histoire du mouvement syndical au Maroc :** **naissance et mutations**

Abdallah SAAF est professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Rabat. Il est, par ailleurs, directeur de *Abhath*, revue marocaine des sciences sociales (Rabat).

L'oeuvre d'Albert AYACHE frappe par sa continuité et son unité autour d'un même pôle de préoccupations : hormis sa *Géographie du Maroc*<sup>1</sup> et son *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*<sup>2</sup>, l'ensemble de ses autres publications se rapporte à l'histoire sociale de la période coloniale<sup>3</sup>. Sa dernière contribution, parue peu de temps avant son décès en juin 1994, constituait la partie finale de l'histoire du mouvement syndical au Maroc : *Vers l'Indépendance (1949-1956)*<sup>4</sup>.

L'ouvrage pourrait bien se lire indépendamment des premiers volumes déjà parus en 1982 et en 1990 et concernant respectivement les périodes 1919-1942<sup>5</sup> et 1943-1948<sup>6</sup>. Il ne fait cependant que développer la trame patiemment tissée dans les parties précédentes.

Le premier volume porte sur les origines, le développement et les difficultés du mouvement syndical au Maroc dans les années qui suivirent la mise en place du Protectorat. Aussi montrait-il le syndicalisme marocain comme étant, alors, le simple prolongement du syndicalisme français, à travers la formation d'une Union départementale de la C.G.T. française, avec cette singularité cependant qu'il s'affirmait ici dans un *pays colonial à peuplement européen* et en contact avec des *travailleurs et un peuple subjugués*<sup>7</sup>.

### **Naissance du syndicalisme marocain**

Dès cette naissance, les agents français des services publics, le plus souvent d'obédience socialiste, ont occupé la première place. Amicales et groupements professionnels des travailleurs du secteur public et ceux des salariés européens liés au développement des activités modernes et soumis à l'autorité militaire ne bénéficiaient d'aucune protection. A. AYACHE montre comment le projet syndical et ses dynamiques politiques et sociales ont conduit les militants de l'Union départementale, dès la constitution de celle-ci en juin 1930, à revendiquer pour l'ensemble des travailleurs sans distinction de nationalité.

Au cours des années 1934 et 1935, la montée sur scène de jeunes nationalistes s'est affirmée et intensifiée. Toutefois, leur intérêt pour l'action syndicale s'est avéré pendant longtemps de faible teneur. Ils ont bien réclamé, par exemple, dans le fameux *Plan de Réformes*<sup>8</sup>, la liberté syndicale, entre autres libertés fondamentales. Ils se sont solidarisés en 1936 et 1937 avec les grèves des travailleurs. Et s'ils sont soupçonnés d'en avoir suscité quelques-unes à Fès, et même d'avoir essayé de créer des syndicats clandestins, dans l'ensemble, ces actes n'ont eu qu'une portée limitée.

Socialistes révolutionnaires et orthodoxes, communistes français ont appuyé le programme des réformes des nationalistes. Quant aux syndicalistes, ils semblaient surtout préoccupés de se renforcer, en décidant de recruter dans les milieux des travailleurs marocains. Plus tard, ayant succédé aux socialistes à la direction de l'Union syndicale, les communistes se sont employés activement à marocaniser le mouvement syndical.

Les premières grèves, véritablement fondatrices du syndicalisme marocain, eurent lieu en 1936. Le droit syndical a alors été accordé aux Européens et refusé aux Marocains. *Derrière les arguments invoqués - explique l'historien - manque de maturité, bienfaits de l'antique corporation, se cachait la crainte de voir les travailleurs marocains prendre directement en main la défense de leurs intérêts et intervenir dans la lutte nationale. Les exemples de la Syrie, du Liban, de l'Égypte, de la Tunisie, où le mouvement ouvrier était influencé par des partis communistes ou petits-bourgeois, inquiétaient. Celui de l'Algérie n'était guère plus rassurant ; les militants ouvriers formés dans les syndicats révolutionnaires ou réformistes se retrouvaient ensuite dans les unions départementales réunifiées pour entraîner des milliers de travailleurs dans une C.G.T. mixte<sup>9</sup>. Patronat et Résidence ont persévéré dans ce refus, en dépit de l'augmentation incessante de leur nombre (200 000 en 1939) et de l'apparition, au sein de ces masses d'artisans ruinés et de ruraux déracinés, de groupes capables de concertation et d'initiative, et de meneurs bénéficiant de l'appui de leurs camarades français...*

Plusieurs éléments attestent du caractère positif de cette phase de l'histoire syndicale du Maroc : développement de l'organisation syndicale, recrutement de Marocains, création de structures et de traditions de luttes, ébauche d'une législation (relative aux accidents du travail, aux tribunaux de prud'hommes, journée de huit heures, salaire minimum, congés payés, inspection du travail...). A. AYACHE conclut : *Efforts utiles, que les contraintes de la période de Vichy n'effaceront pas et qui permettront la reprise de la vie syndicale en 1943*<sup>10</sup>.

#### **La marocanisation du mouvement syndical**

Le second volume est consacré à la période 1943-1948, dite de la *marocanisation du mouvement syndical* dans un monde bouleversé par la guerre et dans un contexte local travaillé par la montée de la revendication nationaliste.

Cette partie de l'histoire du mouvement syndical au Maroc d'A. AYACHE apparaît comme une chronique des luttes, grèves, épreuves de force, autour des prix, des rémunérations, du droit syndical. Le mouvement de marocanisation des effectifs de l'Union semble avoir connu son apogée entre 1944 et 1945.

L'historien retrace les événements de l'année 1945, année dite "de la faim", de la misère généralisée avec ses douloureuses répercussions sur la condition de ces *damnés de la terre* que constituent les ouvriers agricoles, parias qu'aucune législation ne protège sur les questions du ravitaillement, de la vie chère, des rémunérations. A. AYACHE se concentre particulièrement sur l'évolution des structures et forces de l'Union, en 1944-1945, en particulier sur le développement de la syndicalisation urbaine alors que le Maroc était à dominante rurale.

Il relate les faits marquants de la période d'Erik Labonne (du 2 mars 1946 au 14 mars 1947), période qualifiée d'"état de grâce", d'ère de détente, de mouvement plus libre pour les composantes sociales et politiques telles que le Parti Communiste Marocain, le Parti de l'*Istiqlal* et l'Union Générale des Syndicats Confédérés du Maroc (UGSCM). Période de développement du libéralisme économique, de multiplication des entreprises, de renforcement de l'emprise des milieux des grands colons, mais période aussi d'extension incontestable du fait syndical. La période d'Erik Labonne a été suivie de celle du Général Juin de 1947 à 1949 : la désignation d'un militaire visait à faire comprendre à ceux qui le contestaient que l'Etat protecteur ne tolérerait pas que son autorité soit mise en question.

D'autres faits d'une portée considérable ont contribué à la maturation du mouvement syndical au Maroc : les grandes grèves du printemps 1948, le 5ème congrès de l'Union en mars de la même année, la montée des cadres syndicaux marocains, les rapports variables entre le Parti Communiste et l'*Istiqlal*, les péripéties de la fameuse bataille des 11,5%<sup>11</sup>, les événements du Maroc Oriental (juin 1948 - mars 1949) et les procès de Casablanca de février 1949.

**Mouvement syndical  
et mouvement national**

Dans la troisième partie de son histoire du mouvement syndical marocain, Albert AYACHE poursuit avec la même rigueur méthodique, la même minutie, son travail de reconstitution des faits, de décryptage, de vérification constante, par recoupement des sources écrites (livres, thèses, presse, documents, annuaires, statistiques, bulletins, études, enquêtes...) et orales (lê souvenir, la déclaration, l'entretien, le témoignage...), en interpellant la mémoire d'anciens camarades militants, d'anciens responsables, de fonctionnaires de l'administration du Protectorat...

**La classe ouvrière marocaine dans le contexte de la colonisation**

L'étude reste centrée sur la classe ouvrière marocaine et sur le milieu colonial où elle vit le jour, grandit et évolua, et dont elle resta longtemps le produit. Sans doute, parmi les classes ouvrières maghrébines, elle paraissait la plus exploitée et la plus souffrante. Elle était interdite de syndicalisation. Mais, au cours de cette dernière phase du Protectorat, les perspectives d'une rupture qualitative du syndicalisme marocain se sont esquissées<sup>12</sup>.

Le lecteur perçoit le souci constant d'A. AYACHE de cerner avec toujours plus de précision les traits spécifiques de la classe ouvrière marocaine : elle lui apparaît constituée de ruraux dépossédés et d'artisans ruinés. Le petit peuple des villes et des campagnes fournissait le matériau humain exigé par le développement de multiples activités modernes impulsées par l'afflux des capitaux extérieurs, dans les domaines de la mine, des grands chantiers de travaux publics urbains...

La période de sept ans couverte par ce volume est également marquée par le développement des tensions entre dominants et dominés. A la volonté plus affirmée que jamais des *prépondérants* qui n'entendaient céder sur rien, relève A. AYACHE, s'est opposée avec toujours plus de vigueur celle des Marocains d'en finir avec le régime du Protectorat<sup>13</sup>. Le mouvement syndical au Maroc a fini par prendre en charge cet objectif, notamment lors de son sixième congrès en novembre 1950.

L'ouvrage commence par un tableau sur l'état de l'enrichissement et de la puissance du grand patronat et des grands colons. A. AYACHE mesure l'important afflux des capitaux et des investissements publics et privés. Il met en relief les injections de crédits publics et semi-publics et leur rôle de stimulateur des diverses activités de la colonisation. Il fait ressortir la multiplication, par les capitaux privés locaux et immigrés, d'entreprises favorisant en particulier le crédit, les transactions, le courtage, l'industrie, les mines, le bâtiment, l'agriculture. La guerre de Corée, en 1950, ne fit que renforcer le déferlement des flots de capitaux.

Ces capitaux flottants ont eu des effets inflationnistes durement ressentis par l'ensemble de la population marocaine, à l'exception, toutefois, de quelques grands propriétaires fonciers, de chefs d'entreprises et d'hommes d'affaires qui n'ont fait que s'enrichir davantage. De sérieuses rivalités opposaient les différents groupes d'intérêts existants. Après 1953, s'est posée la question de la prise en compte par le mouvement syndical des revendications de la grande bourgeoisie marocaine. Il s'est agi de savoir s'il fallait s'en faire une alliée ou la cantonner dans une opposition à risques, de déterminer si ses revendications devaient être ou non satisfaites.

**Le soutien de la classe ouvrière par les nationalistes et son engagement dans la lutte pour l'Indépendance**

Durant les années 1949-1950, l'*Istiqlal* s'est engagé plus étroitement dans l'action syndicale, sortant de la réserve et de l'hostilité dont il avait tour à tour fait preuve antérieurement. Jusqu'à l'été 1948, la vie ouvrière marocaine, dans ses heurs et ses malheurs, semble avoir peu préoccupé le parti nationaliste. A. AYACHE date de cette époque l'action des premiers syndicalistes *istiqlaliens*, comme Tayeb BOUAZZA, Tibari LAHCEN...<sup>14</sup>. Après l'oeuvre fondatrice des communistes et ce, dans de difficiles conditions, les *Istiqlaliens* ont rejoint la centrale ouvrière, isolément ou en groupe.

L'action syndicale a ainsi pris plus d'ampleur au cours de l'année 1949, soutenue par ce qu'A. AYACHE identifie comme *l'aile marxiste de l'Istiqlal*, progressivement renforcée par le retour de France de militants nationalistes, une fois achevées leurs études supérieures. C'est ainsi qu'aux côtés de Mehdi BEN BARKA et d'Abderrahman YOUSOUFI au sein du Comité directeur se sont joints Abdallah IBRAHIM et Abderrahim BOUABID.

Ces vagues d'arrivée de militants syndicalistes nouveaux n'ont pas manqué de provoquer des tensions. Le lecteur ne peut pas être indifférent à ce témoignage que rapporte A. AYACHE, militant communiste profondément affecté : *A peine le délégué communiste avait-il ouvert la bouche qu'un groupe de jeunes Marocains rassemblés autour de Abderrahim BOUABID se mit à vociférer, couvrant la voie du jeune communiste. Incident pénible, qui affecta profondément les quelques centaines de militants français au meeting. Puis Abderrahim BOUABID, jeune avocat rentré de France, lui succéda. Accueilli par des acclamations, il apporta le salut de l'Istiqlal et fit applaudir le nom du Sultan ...Et l'auteur d'ajouter : Cette manifestation d'intolérance peu conforme aux traditions syndicales laissa un goût de cendre dans la bouche des militants qui, depuis des années, ne cessaient de lutter aux côtés de leurs camarades marocains, sans se préoccuper de leur appartenance politique. Il leur suffisait qu'ils fussent des salariés...* <sup>15</sup>.

Les communistes n'en ont pas moins poursuivi, avec persévérance, méthodiquement et sans mot dire, leur travail de formation de militants marocains, et ce, dans un contexte dominé par les remous suscités par l'opposition déclarée entre le Palais et la Résidence à propos du droit syndical, de l'organisation de conférences paysannes, et le déferlement de vagues de manifestations revendicatives...

La fin de l'année 1949 a été agitée par d'importantes luttes ouvrières, en raison des tensions provoquées par la cherté de la vie et la stagnation des salaires. En 1950, trois ordres de faits ont dominé : les grèves dures qui ont agité le Protectorat, la guerre de Corée et ses conséquences au Maroc qu'A. AYACHE a révélées et analysées, et le sixième congrès de l'UGSCM, tenu les 11 et 12 novembre 1950 à Casablanca. Ce congrès, en donnant pour mission à ses militants de développer une intense campagne de propagande et de recrutement, et en réclamant l'abrogation du traité du Protectorat, aurait ouvert la voie, selon l'auteur, à la création d'une Centrale syndicale marocaine.

L'analyse des résonances du congrès et du déroulement des grèves de l'hiver 1950, qui ont mobilisé des électriciens, des dockers, des cheminots..., révèle que la mise en place de cette Centrale syndicale a été plus longue que ne l'avaient prévu les congressistes. Les tentatives d'intensification du recrutement et de l'organisation des travailleurs marocains se sont en effet heurtées aux réactions brutales du patronat et des autorités françaises, irréductiblement hostiles à tout ce qui, à leurs yeux, pouvait porter atteinte au traité du Protectorat.

Les années 1951-1953 ont constitué, selon A. AYACHE, une nouvelle étape dans l'histoire du mouvement syndical marocain, marquée par le développement d'une politique de *destruction* systématique à l'encontre du mouvement national et syndical. Cette nouvelle étape a débuté avec la déposition manquée du Sultan (en janvier et février 1951), une tentative dont le but était de créer une situation irréversible dans le pays afin de maintenir le Protectorat, mais qui s'est soldée en fait par un échec contribuant à rendre le pays encore moins gouvernable. Les années qui ont suivi ont été ponctuées de plusieurs événements : le 7ème congrès de l'Union Marocaine des Cheminots, les tentatives d'inscription de la question marocaine à l'ordre du jour des instances de l'O.N.U., les événements de Casablanca de décembre 1952<sup>16</sup>.

Avec l'enclenchement et l'affirmation du processus d'Indépendance, les propos d'A. AYACHE sur l'histoire du mouvement syndical se sont transformés en développement de l'histoire du mouvement national marocain. Ils mettent en relief le rôle déterminant de la jeune classe ouvrière marocaine à travers les différentes péripéties du mouvement national, depuis les luttes politiques, en passant par celles liées à la résistance armée, jusqu'à la création de l'Union Marocaine du Travail<sup>17</sup>.

**L'apport d'A. AYACHE  
à la connaissance  
du syndicalisme  
marocain**

Tout au long de son étude, A. AYACHE n'a donc cessé de s'interroger sur la nature d'un mouvement syndical qui, pendant une longue période, a été substantiellement bi-national. Les rapports entre travailleurs de nationalités et de conditions différentes ont-ils été de même nature que ceux que la conquête avait instaurés entre dominants et dominés ? Selon l'auteur, jusqu'en 1938, l'ardeur apportée par les militants à défendre les masses ouvrières marocaines a revêtu un caractère missionnaire, mêlé de paternalisme. Après mars 1943, et en particulier au cours des années 1945 et 1946, les syndicalistes marocains apparaissaient déjà comme les égaux de leurs camarades européens, créant leurs propres syndicats ou sections d'entreprises.

Deux tendances ont caractérisé le développement du mouvement syndical au Maroc : la première s'est efforcée de sauvegarder et d'aiguiser la conscience de classe des ouvriers afin de renforcer leur capacité à se défendre contre les forces hostiles ; la seconde a affirmé la nécessité d'arracher l'Indépendance et de gagner à cette cause l'appui des travailleurs du monde occidental.

On avait pris l'habitude de distinguer dans la littérature relative au syndicalisme au Maroc entre les approches esquissant une histoire trop sociale, quelque peu marxiste, reléguant au second plan le facteur national et celles qui, à l'opposé, mettent ce facteur à l'avant-scène. Les derniers chapitres du troisième tome du *mouvement syndical au Maroc* d'A. AYACHE attestent, s'il en est besoin, que par la nature même des enjeux et des stratégies, mais aussi des acteurs, l'histoire de ce mouvement devient une dimension essentielle de l'histoire du mouvement national.

A. AYACHE a certes été un acteur engagé de cette époque, militant syndicaliste de l'UGSCM et lui-même lié au Parti Communiste du Maroc<sup>18</sup>. Mais l'honnêteté de sa reconstitution est telle que, même si son discours laisse s'exprimer une certaine antipathie pour tel leader syndicaliste nationaliste, une objectivité toute professionnelle imprègne l'ensemble de sa démarche.

Si de nombreux faits nécessaires à la compréhension de la trajectoire syndicale de la classe ouvrière au Maroc sont à peine signalés, effleurés, c'est qu'A. AYACHE a décidé en toute souveraineté d'historien professionnel de ne pas trop solliciter des faits qu'il n'a pu suffisamment investir, à son goût. Force de l'âge oblige. Tout lecteur appréciera cependant cet art singulier qui distingue sa manière de faire, cette façon qu'il a de cerner un fait, une action, un profil, à partir d'angles de vue divers, toujours avec simplicité, mais non sans rigueur, précision et netteté.

**Abdallah SAAF**

**N O T E S**

<sup>1</sup> AYACHE A., JOLY F., FARDEL L. - *Géographie du Maroc*. - Paris : Suech-Delagrave, 1949, épuisé ; (Traduit en russe).

<sup>2</sup> AYACHE A. - *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*. - Paris : Editions sociales, 1964, épuisé.

<sup>3</sup> AYACHE A. - *Le Maroc : bilan d'une colonisation*. - Préface de Jean DRESCH ; Paris : Editions sociales, 1956, épuisé ; (Traduit en russe, en allemand et en bulgare).

- «Les mouvements de capitaux au Maroc de 1940 à 1951», *Cahiers internationaux*, 50, 1953, pp. 75-85.

- «Les mouvements de capitaux dans les sociétés au Maroc (1912-1955) ; leurs aspects géographiques», *Bulletin de l'Association des géographes français*, 275, 1958, pp. 17-28.

- «Monographie d'une entreprise coloniale : la Compagnie sucrière marocaine (COSUMA)», in *Entreprises et Entrepreneurs en Afrique 19ème et 20ème siècles*. - Paris : l'Harmattan, 1983, pp. 463-465.

- «La Formation de la Nation marocaine» (en russe), in *Orientalisme soviétique*. - Moscou : Edition de l'Académie des Sciences de l'Union

- soviétique, 1958 ; texte français in *Les Cahiers internationaux*, 98, juillet-août 1958.
- «Droite et Gauche dans le Protectorat français du Maroc en 1934-1936», *La Pensée*, 188, août 1976, pp. 86-99.
- «Les communistes du Maroc et les Marocains (1936-1939)», *Cahier du mouvement social*, 3, Les Editions ouvrières, 1978, pp. 159-162.
- «Le Maroc face aux impérialismes, de C.-A. Julien», compte rendu dans *La Pensée*, 210, février 1980, pp. 127-133.
- «Les grèves de juin 1936 au Maroc», *Annales E.S.C.*, juillet-septembre 1957, pp. 418-429.
- «La création de l'Union des Syndicats Confédérés du Maroc (C.G.T.) 1929-1930», *Mouvement social*, 66, février-mars 1969, pp. 51-64.
- «Formation et évolution de la classe ouvrière marocaine pendant la période coloniale (1919-1952)». Communication au *Colloque d'Alger de l'Organisation Arabe du Travail*, publiée en arabe et en français dans les actes du colloque, Alger.
- «Les militants marocains de l'Union des Syndicats Confédérés du Maroc (1936-1955)». Communication au *Colloque sur Les mouvements sociaux maghrébins*. - Université de Paris 7, Laboratoire "Connaissance du Tiers-Monde" ; *Cahiers de la Méditerranée*, Nice, 1883, pp. 67-84.
- «Essai sur la vie syndicale en Algérie, l'année du Centenaire, 1930», *Mouvement social*, 79, janvier-mars 1972, 95 p.
- 4** AYACHE A. - *Le mouvement syndical au Maroc. Tome 3 : Vers l'Indépendance (1949-1956)*. - Paris : l'Harmattan, 1993, (Histoire et Perspectives Méditerranéennes), 224 p.
- 5** AYACHE A. - *Le mouvement syndical au Maroc. Tome 1 : 1919-1942*. - Paris : l'Harmattan, 1982, 326 p. (Racines du présent).
- 6** AYACHE A. - *Le mouvement syndical au Maroc. Tome 2 : La marocanisation (1943-1948)*. - Casablanca : Wallada, 1990, 323 p.
- 7** AYACHE A. - *Le mouvement syndical au Maroc. Tome 1*, précité, p. 305.
- 8** Plate-forme revendicative présentée aux autorités du Protectorat, en 1934, par le Comité d'Action Marocaine.
- 9** AYACHE A. - *Le mouvement syndical au Maroc. Tome 1*, précité, p. 306.
- 10** *Ibid*, p. 309.
- 11** Voir les développements de A. AYACHE, *Le mouvement syndical au Maroc*, Tome 2, précité, pp. 253-274.
- 12** AYACHE A. - *Le mouvement syndical au Maroc. Tome 3*, précité, pp. 209-212.
- 13** L'action syndicale a pu au moins faire échec aux autorités du Protectorat dans leur projet d'enserrer les travailleurs marocains dans le cadre antique de la corporation où, sous la direction "de leurs autorités normales de tutelle", ils feraient l'apprentissage du syndicalisme...
- AYACHE A. - *Le mouvement syndical au Maroc. Tome 3*, précité, p. 209.
- 14** AYACHE A. - *Le mouvement syndical au Maroc. Tome 3*, précité, p. 26.
- 15** AYACHE A. - *Le mouvement syndical au Maroc. Tome 3*, précité, p. 75.
- 16** La nuit du 7 au 8 décembre 1952, après une journée de grève de protestation et de meeting organisée par les syndicats de Casablanca, une émeute sanglante éclata dans le bidonville des Carrières centrales.
- 17** Ce sont les ouvriers marocains qui firent face à la provocation de l'autorité résidentielle et c'est sur eux que les forces armées successivement engagées dans la nuit du 7 au 8 décembre concentrèrent leurs feux. Les ouvriers d'usines, les cheminots les travailleurs modernes des Carrières centrales, aujourd'hui Hay Mohammad, donnèrent ainsi le signal de la révolte contre l'oppression coloniale. AYACHE A. - *Le mouvement syndical au Maroc. Tome 3*, précité, p. 211.
- 18** Lire de Albert AYACHE, les articles signés (références *supra*, note 3) ainsi que ceux parus sous la rubrique *Section économique* dans l'*Action Syndicale*, organe de l'UGSCM, de 1945 à 1950.

**Correspondances**, dans sa volonté d'offrir un espace d'expression à des recherches naissantes, renouvelle une expérience amorcée dans les numéros 12-13, 24 et 25 grâce à sa rubrique éditoriale MEMOIRES.

**Benoît EUGÈNE** y présente une synthèse du mémoire qu'il a réalisé en 1994, sous la direction de Bernard BOTIVEAU, dans le cadre du DEA **Science Politique Comparative** de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence, sur le thème **Les études modernes sur le Middle East (1907-1973), l'invention d'une tradition académique ?**

Le propos de l'auteur s'inscrit dans le cadre d'une réflexion plus globale sur la constitution du Moyen-Orient comme objet de savoir. Dans cette optique, il s'interroge sur les interférences entre le politique et les effets de structure proprement universitaires avec un souci d'apporter à son analyse des éléments de comparaison à même de donner à son travail une dimension plus problématique.

## **L'âne et le chameau**

### **Modalités d'inscription des études**

### **sur le Middle East dans l'Université britannique (1907-1973)**

Benoît EUGÈNE, documentaliste à l'IRMC- Tunis, est doctorant en Sciences Politiques à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence. Son domaine de recherche porte sur la place et le rôle de l'histoire dans les sociétés arabes contemporaines.

*Very like a camel* !<sup>1</sup> : ainsi M. GILSENAN décrit-il, aujourd'hui, à quoi ressemblait le Moyen-Orient d'un anthropologue, vu du Royaume-Uni dans les années 60. Et d'ajouter qu'un pays comme l'Égypte, auquel il allait consacrer ses premiers travaux<sup>2</sup>, n'apparaissait pas tant périphérique (par rapport au Soudan ou la Nouvelle-Guinée) que totalement absent des préoccupations de l'anthropologie britannique. Les *Oriental Faculties* exercent alors, institutionnellement, le monopole de l'étude des langues rares et, à travers elles, des cultures, des peuples et des religions dans lesquels le Verbe est supposé «incarné». Cette tradition, essentiellement philologique, peu ou pas ouverte sur les sciences sociales et qui, au demeurant, dédaigne par vocation la période moderne (au point d'ignorer les dialectes et l'évolution des langues) s'avère difficile à réformer, et c'est en grande partie hors de son giron et au profit de méthodes consacrées dans d'autres disciplines (histoire, économie, sociologie) que vont se développer les recherches modernes sur le *Middle East*. Ce qui fait dire à A. RAYMOND<sup>3</sup>, au sujet du livre d'E. SAID<sup>4</sup>, paru en 1978, qu'il n'a fait que donner le coup de pied de l'âne à une tendance depuis longtemps dépassée.

Voire. La permanence, hors du cas spécifiquement britannique, d'une sociologie spontanée, culturaliste, largement orientée vers le grand public et qui tire argument des stratégies de mobilisation identitaire qui se déploient dans l'espace politique musulman<sup>5</sup>, pose la question de la capacité réelle de la recherche à rompre avec une forme d'impensé qui s'est perpétuée et, au-delà, à fonctionner comme un champ scientifique. Autre hypothèque, la constitution formelle en objet savant, d'un ensemble géopolitique aux contours flous<sup>6</sup>, le *Middle East*, sorte de produit de fission résultant de l'éclatement de l'Orient politique (conséquence de la seconde guerre mondiale et de la décolonisation), relève-t-elle d'une forme de «péché originel» qui autorise toutes les suspensions et, notamment, celle qui derrière le *savant* voit distinctement le *politique*<sup>7</sup>. L'examen des conditions très particulières dans lesquelles l'ouverture de l'université britannique sur les sociétés et les espaces arabes et musulmans s'est concrétisée depuis le début du siècle permet à la fois de relativiser ces deux critiques et d'expliquer des faiblesses structurelles bien réelles. Le cas britannique présente, en effet, une position intermédiaire par rapport à d'autres traditions nationales. A la différence de la France, où notamment dans le domaine de l'anthropologie il existe un héritage colonial à assumer<sup>8</sup>, l'Empire Britannique n'a eu qu'une influence marginale sur l'université. Par ailleurs, si une demande de nature politique est, comme aux Etats-Unis, à l'origine des développements des études sur le Moyen-Orient après la seconde guerre mondiale, c'est selon des modalités sans commune mesure sur le plan de l'autonomie politique. Ce travail vise à évaluer à la fois l'influence du politique dans le développement des études sur le Moyen-Orient et les effets de structure proprement universitaires, notamment le rôle des *Facultés d'études orientales*.

**L'héritage de l'Empire**

L'histoire politique de l'étude du Moyen-Orient pourrait commencer en 1907. Cette année-là, une commission de la Chambre des *Lords* s'avise qu'il existe un besoin urgent de cours appropriés pour les personnes en instance d'affectation en Orient («in the East») et en Afrique. Les titulaires de charges officielles, et tous ceux qui s'expatrient pour des tâches commerciales, d'évangélisation, d'enseignement ou médicales, doivent bénéficier d'une connaissance de base des langues, mais aussi des traditions sociales et religieuses en vigueur. L'existence d'un noyau d'orientalistes («*Oriental scholars*») désintéressés et de premier rang, chargés de former leurs successeurs aussi bien que nos futurs officiers coloniaux, est une question d'importance vitale pour l'Empire. Le succès de nos relations administratives avec les peuples d'Orient («*Oriental races*») estime le rapport, dépend de plus largement de notre influence morale et de notre prestige intellectuel<sup>9</sup>. Ce volontarisme politique se concrétise difficilement, à défaut de s'articuler sur une véritable demande sociale. Ce n'est qu'en 1916, sur fond de rivalités coloniales (l'Allemagne et la France ont leurs écoles spécialisées) qu'est fondée à Londres la célèbre *School for Oriental and African Studies*<sup>10</sup>. Encore l'administration coloniale, orientée vers des considérations pratiques, a-t-elle marginalement utilisé l'école (les stages à la SOAS n'excédaient pas trois mois), au bénéfice d'une formation sur le terrain. Quant au recours aux universités de Cambridge et d'Oxford pour former des cadres, il s'est agi, de l'avis-même de l'administration, d'une perte globale de temps et d'une solution réservée aux candidats immatures...

Aussi le «noyau universitaire» censé constituer la matrice désintéressée d'un mode de domination basé sur le prestige intellectuel de l'Empire fait-il largement défaut lorsqu'en 1945, un nouveau rapport officiel, rédigé par la commission *Scarbrought*<sup>11</sup> et diligenté cette fois par le *Foreign Office*, dresse le bilan des structures en place. Dans le domaine des langues rares, les chaires sont isolées et l'on constate de graves lacunes : une seule chaire de persan, aucune d'études islamiques tandis que celle d'arabe moderne qui vient d'être créée à la SOAS n'a pu être pourvue... Tout aussi inquiétant, le nombre d'étudiants, qui n'avait jamais été très élevé, est devenu pratiquement nul. De l'avis général, un diplôme d'*Etudes Orientales* n'est strictement d'aucune utilité pour une vie active au Moyen-Orient et n'égale pas les *B.A.*<sup>12</sup> des autres facultés. A la SOAS, entre 1930 et 1944, seuls 18 étudiants ont suivi la formation proposée en arabe ou en persan, parmi lesquels trois Britanniques... *The London School of Economics* a tenté de créer une option sur le commerce et les transports au Moyen-Orient mais aucun étudiant ne s'y est jamais inscrit ! Sur le plan qualitatif, hormis ces deux lieux d'innovation, la tradition des études bibliques est dominante, les langues sont enseignées comme des langues mortes, il y a un manque total de cours d'histoire, d'économie, de sociologie et de géographie qui fassent référence au Proche et au Moyen-Orient. A Oxford, un jeune étudiant du nom d'Albert HOURANI, doit renoncer, vers 1932, à entreprendre une thèse d'histoire sur le Moyen-Orient...

**L'influence de la seconde guerre mondiale**

La guerre exerce deux effets majeurs qui vont conditionner à terme l'inscription des études sur le Moyen-Orient dans l'université britannique. Elle consacre d'abord l'importance stratégique de la région. Mais elle mobilise aussi des compétences humaines qui sauront plus tard s'investir dans des structures universitaires ou para-universitaires, lorsque les circonstances politiques s'y prêteront. Certes, la plupart des personnes recrutées par le *Foreign Office* ou la *BBC* le sont avant tout pour leurs compétences linguistiques et leur tâche ne les conduit guère sur le terrain : la lecture des correspondances privées et la censure de la presse constituent des secteurs d'activité à part entière. Ceci posé, on trouve au sein des structures mises en place par le *Foreign Office*<sup>13</sup> et l'armée britannique, à côté de «mandarins» des *Oriental Studies* comme A. TOYNBEE ou H. GIBB (qui détient la chaire d'Arabe à Oxford), de jeunes orientalistes (comme P. LIENHARDT appelé à devenir le premier professeur de sociologie du Moyen-Orient à Oxford) et des universitaires «hors-champ» (EVANS-PRITCHARD, officier de liaison qui tirera de cette expérience une étude sur les Alaouites de Syrie et surtout un livre *the Sanusi of Cyrenaica*). C'est aussi le cas d'A. HOURANI, diplômé de philosophie, d'économie et de politique qui enseignait avant-guerre à l'Université américaine de Beyrouth : ses deux premiers articles sur l'histoire du Moyen-Orient sont, à l'origine, des rapports établis pour le *Foreign Office*<sup>14</sup>. Ces universitaires côtoient les véritables spécialistes de la région : militaires, diplomates, personnel des compagnies pétrolières... Ce rapprochement entre orientalistes, «spécialistes» et jeunes diplômés découvrant un premier «terrain», préfigure des ambiguïtés structurelles.

Sur le plan institutionnel, la guerre ne bouleverse pas l'université. Le *War office* crée bien des stages de langues pour conscrits à Oxford, Londres ou Cambridge (qui fourniront une réserve d'étudiants après-guerre), mais c'est sans commune mesure avec le cas des Etats-Unis, où des centres militaires de formation s'installent sur les campus, notamment à *Columbia*<sup>15</sup>. On y développe des méthodes intensives en langues, sous la direction de l'ethnologue F. BOAS et du linguiste E. SAPIR. *Columbia* est, en outre, amenée à signer entre 1940 et 1948, 198 contrats de recherche avec des agences gouvernementales, pour un montant de 43 millions de dollars (les droits d'inscription totalisent pour la même période seulement 4 millions...)<sup>16</sup>.

En 1945, le rapport *Scarbrought* met en avant, à son tour, des *raisons d'importance nationales* qui imposent que les études sur les *Proche et Moyen Orient soient plus solidement établies, soutenues et maintenues à un haut niveau. L'apparition d'entités nationales, conscientes... de leur passé... et de leur culture présente*, et très *susceptibles* à leur sujet, modifie la donne dans des régions qui demeurent *d'importance générale pour l'Empire Britannique et tout système de sécurité collective*. Il s'agit déjà de prolonger, par d'autres moyens, ce que E. MONROE<sup>17</sup> a appelé le *moment britannique au Moyen-Orient*. Historiquement associée à la route des Indes, cette région fait l'objet d'un renversement de perspective, après avoir été administrée depuis l'Asie. La stratégie britannique consiste à y créer une communauté d'intérêts pour préserver sa zone d'influence. Ce qui contribue à mettre le développement des études sur le Moyen-Orient au rang d'objectif de politique étrangère. Les compagnies pétrolières sont parties prenantes, qui contribuent, dans l'immédiat après-guerre, au financement de la SOAS (elle leur doit la création de la chaire d'arabe moderne). Mais le besoin de «spécialistes» étant plus pressenti qu'établi, le rapport *Scarbrought* insiste sur la nécessité première de créer une tradition académique *comparable en qualité et en continuité avec celles des principales Humanités et des sciences*.

### L'apogée des Oriental Faculties

Le développement des études universitaires sur le Moyen-Orient va se faire en deux temps. Le plan quinquennal qui fait suite au rapport *Scarbrought* (1947-1952) prévoit de financer la création graduelle de postes d'enseignants au sein des Facultés d'Etudes Orientales, en respectant un *équilibre* entre les langues et les disciplines qu'on souhaite intéresser à l'étude du Moyen-Orient. Ces postes comportent des obligations de cours réduites pour permettre aux bénéficiaires une spécialisation réelle et favoriser l'encadrement des étudiants. En effet, l'accent est mis, par une politique de bourses, sur le développement des études doctorales, à même de produire les chercheurs et enseignants futurs. Londres (qui bénéficie de l'atout de la SOAS), Oxford (pour la tradition des Etudes Orientales), et pour des raisons d'équilibre géographique Durham, Manchester, Glasgow et Edimbourg sont choisis pour constituer les pôles de cette réforme (il importe de pallier l'isolement des enseignants et le nombre restreint d'étudiants par leur concentration sur quelques sites). Lorsqu'en 1952, contre toute attente, le soutien aux créations de postes est interrompu, seules les langues ont connu des développements conséquents. Les universités, qui sont engagées dans le développement des sciences dures, ne prennent pas le relais de ces financements exceptionnels envers des facultés où le ratio enseignants/étudiants est devenu particulièrement favorable. Seule la SOAS, qui a capté 70% des financements de la période, atteint une taille critique lui permettant de peser sur les décisions de l'université de Londres et de s'assurer un développement durable.

A Durham, l'histoire et la géographie sont venues enrichir les diplômes d'arabe, de turc et de persan, et les étudiants de géographie sont incités à un cursus parallèle de langues : ce développement intégré a bénéficié de la création de toutes pièces du département de langues rares, alors qu'à Oxford *la rigidité jalouse de la délimitation des facultés et des écoles inhibait toute tentative de les faire coopérer même au niveau doctoral (graduate)*, selon le constat d'H. GIBB qui a supervisé, à Oxford, ces développements<sup>18</sup>. M. GILSENAN se rappelle qu'en 1963, l'histoire n'avait pratiquement pas droit de cité dans le cursus d'études orientales : *le cadre conceptuel dominant tenait dans des termes tels que «islam», «civilisation» et «arabe classique», avec l'«esprit arabe» qui flottait de façon menaçante à l'horizon...*

A ce renforcement institutionnel de l'*orientalisme*, on opposera l'apparition d'une génération de pionniers, qui, évoluant dans une sorte de *no man's land* universitaire (l'expression est de M. GILSENAN), se trouvent en position d'inventeurs. L'exemple d'A. HOURANI est particulièrement significatif. Il est nommé en 1947 chargé de recherche (*research fellow*), à l'instigation de H. GIBB grâce aux crédits *Scarbrought*, ce qui doit lui laisser le temps de se spécialiser sur un sujet

(l'histoire du Moyen-Orient) qui reste pratiquement à inventer. En atteste la longue hésitation du directeur de *Magdalen's College* quant à la dénomination même du sujet, tranchant en désespoir de cause pour *théories politiques de l'Islam et de l'Eglise Orthodoxe...*<sup>19</sup>. A la différence de H. GIBB, *figure institutionnelle*, représentative du transfert de l'orientalisme vers des problématiques contemporaines, A. HOURANI est une personnalité de transition. Participant de la culture de son temps, il travaille, après-guerre, à une *histoire des provinces arabes de l'Empire Ottoman* au XIX<sup>e</sup> siècle, qui doit s'inscrire dans le projet de A. TOYNBEE concrétisé par H. GIBB et BOWEN, *Islamic society and the West*<sup>20</sup>. Son état d'esprit est alors bien résumé dans une lettre rédigée pour le directeur de *Magdalen's College* : *les cent dernières années de l'histoire du Moyen-Orient, écrit-il, ont été marquées par la tentative des «peuples arabes» (arab peoples)... d'adopter... les formes modernes d'organisation politique, sociale et économique occidentales. Cette tentative n'a que partiellement abouti et a eu des effets étranges, car l'esprit des Arabes (Arabs mind) est dominé par un système de croyances et de coutumes très différent... et dérivé en dernière analyse de l'islam, du christianisme oriental et de la société nomade de la Péninsule Arabique*<sup>21</sup>. Il acquiert pourtant la capacité de rompre avec cette posture «essentialiste», typique de l'*orientalisme*, notamment par la critique du concept de «civilisation» qui sert de *paradigme*, selon E. SAID, à la réflexion des orientalistes<sup>22</sup>.

*La pensée arabe et l'Occident*<sup>23</sup> repose en partie sur l'«historicisation» de ce concept, dont il suit le cheminement chez les penseurs arabes. S'impose bientôt dans son esprit que l'économie des idées est liée à une économie politique que les sources littéraires sont impropres à saisir. C'est un programme de recherche, se revendiquant explicitement de l'école des *Annales*, qui est bientôt posé. Au début des années 60, il cherche encore un lieu pour s'épanouir.

L'apparition de structures semi-universitaires, comme les *Middle East Centres* qui bénéficient de financements privés, va constituer un appui précieux. L'exemple vient des Etats-Unis, où les études internationales connaissent un développement à marche forcée dès 1950 grâce à la *Fondation Ford*, relayée à partir de 1959 par des subventions fédérales. Les *études d'aires culturelles (area studies)* s'appuient sur des centres interfacultés assurant, au niveau doctoral, une formation en langues, des cours, et une fonction de documentation. L'objectif, qui était de *faire admettre par les universités américaines l'étude scientifique du monde non-occidental contemporain* est considéré comme atteint dans les années 70, même si le doute plane sur la portée de l'entreprise, notamment sur le plan intellectuel étant donné ses motivations stratégiques et politiques<sup>24</sup>. L'image de l'«expert» est associée à ces centres qui tendent à s'extérioriser par rapport à l'université.

A Durham, de l'autre côté de l'Atlantique, le relais financier après 1952 est assuré par la *Fondation Rockefeller*. A Oxford, le projet de *Middle East Centre*, qui date de 1955, est financé en partie par *BP*, *Shell* et la *Fondation Gulbenkian*. Il relève de *St Antony's College*, fondé grâce aux dons d'un particulier pour développer les études internationales au niveau doctoral. Le projet est formalisé par une commission composée d'universitaires, de journalistes, de diplomates, de représentants de l'industrie (au premier rang, les compagnies pétrolières). Le profil des premiers chargés de recherche est assez peu universitaire : ce sont des spécialistes du terrain et des questions contemporaines, collaborateurs de la revue *Foreign Affairs*. A. HOURANI<sup>25</sup> prend la direction du centre en 1960.

### La «révolution Hayter»

En 1961, *The University Grants Committee*, organisme créé en 1947 pour superviser les créations de postes dans le domaine des études internationales, rend un rapport (dit *Hayter*) qui constate l'insuffisance des développements acquis<sup>26</sup>. Il met l'accent sur le besoin en historiens, juristes, économistes, sociologues, et regrette que les formations en langues proposées par les *Oriental Faculties* ne favorisent pas le transfert des compétences vers l'aire moyen-orientale. De ce point de vue, la situation n'est satisfaisante qu'à *SOAS* et *Durham*. La stratégie préconisée, concrétisée par un plan de financement entre 1962 et 1967, vise à créer des postes spécialisés au sein des différentes facultés, en contrebalançant les résistances structurelles par la création de centres interdisciplinaires. La commission a été favorablement impressionnée par l'exemple des Etats-Unis, suite à un voyage d'étude offert par la *Fondation Rockefeller*, et tient compte de l'expérience d'Oxford et de Cambridge (où un *Middle East Centre* a été créé en 1958). Cette dernière université, qui dispose en outre d'une tradition ancienne dans le domaine des études orientales, devient un pôle subventionné qui rejoint Oxford, *SOAS* et *Durham*. La mise en oeuvre de cette politique est confiée à quelques individus enthousiastes, révélés par la décennie précédente qui vont assumer le rôle d'*entrepreneurs académiques*. C'est encore le cas d'A. HOURANI à Oxford. Les sept postes *Hayter* créés, qui s'ajoutent au

sien propre (histoire du Moyen-Orient) couvrent l'histoire turque, l'histoire persane, la sociologie, la géographie, l'arabe moderne (et sa littérature), l'économie et ouvrent autant d'espaces intellectuels, sans oublier le poste de *bibliographe du Moyen-Orient*. Cette équipe est rassemblée autour du *Middle East Centre de St Antony's College* et peut ainsi se constituer en groupe d'intérêt au sein de l'université. Mais, au bout du compte, note A. HOURANI, déplorant les résistances structurelles, *ceux d'entre nous qui enseignaient l'histoire du Moyen-Orient ont continué à enseigner à des étudiants (undergraduates) intéressés d'abord par les langues et la littérature d'Orient, et des doctorants venus d'autres pays*<sup>27</sup>. Notons toutefois que ces «doctorants» qui forment, selon le mot d'A. RAYMOND, la tribu des *banu HOURANI*, ont largement contribué à l'extension de ce type d'études dans les universités du monde entier. A Cambridge, les études modernes resteront à la traîne. Certains y voient la conséquence d'une tradition des *études orientales* qui, contrairement au cas d'Oxford, n'a pas été concurrencée. Durham et SOAS, par contre, échappent à ces effets de structure.

Le relatif isolement des chercheurs et des enseignants est contrebalancé par des efforts de rapprochement inter-universitaire, qui bénéficient d'une internationalisation très marquée : conférences internationales, détachements de professeurs y compris au Proche-Orient (Le Caire et Beyrouth)... Les relations entre Oxford et SOAS d'une part, *Harvard* d'autre part, sont particulièrement intenses dès les années 60. Un comité est mis en place à l'échelle nationale pour coordonner les acquisitions des centres de documentation (*The Middle East Library Committee*) qui se spécialisent ; un colloque sur la *bibliographie du Moyen-Orient*, réunissant chercheurs et documentalistes se tient à Cambridge en 1970. Parallèlement, un autre comité, dirigé par A. HOURANI, est mis sur pied en 1968 pour étudier le moyen d'améliorer l'enseignement des langues. Appuyé sur ces infrastructures et ces réseaux, à défaut d'être solidement intégré dans les facultés, la communauté universitaire naissante bénéficie à plein d'une «ambiguïté structurelle» qui lui permet de compter sur des ressources extérieures, au risque d'une certaine confusion des genres.

#### Une institutionnalisation ambiguë

*We are now an academic community...*<sup>28</sup>. Tel est le message que délivre A. HOURANI, lors de la première conférence de *The British Association for Middle Eastern Studies*, fondée en 1973 sur le modèle et avec le concours de la puissante *MESA (Middle East Studies Association)* américaine. La volonté de fonder une tradition universitaire des études sur le Moyen-Orient s'est donc concrétisée. L'étude des signifiés successivement associés à la dénomination de *Middle Eastern Studies* résume, à elle-seule, les conditions de production de cette «tradition». Dans un premier temps, elle trahit une volonté de recoupement des savoirs, fonction d'une préoccupation géopolitique qui ne s'impose réellement qu'après la deuxième guerre mondiale. Cette réorganisation restait compatible avec les structures orientalisantes et en a favorisé le développement, contribuant à enraciner la notion d'*aire culturelle*. Mais le label de *Middle Eastern Studies* est aussi celui autour duquel, à partir des années 60, des *hybrides*,<sup>29</sup> mêlant une spécialité disciplinaire à la maîtrise des langues, vont tenter d'asseoir leur légitimité, à défaut de pouvoir vraiment s'épanouir au sein de leurs facultés d'origine, en s'appuyant sur le développement de l'étude des relations internationales. Enfin, la *BRISMES* regroupe, à partir de 1973, ces trois profils institutionnels. En 1975, A. HOURANI veut croire que les *Middle Eastern Studies* existent bel et bien, c'est à dire qu'un intérêt commun pour une certaine partie du monde constitue une base solide pour rassembler des esprits formés au sein de disciplines différentes... Peu d'orientalistes, ajoute-t-il, affirmeraient aujourd'hui que la connaissance des langues est suffisante... pour écrire avec autorité sur l'histoire, la religion, la sociologie ou même la littérature, et peu de (chercheurs en sciences humaines) nieraient l'importance d'une maîtrise réelle des langues...<sup>30</sup> C'est cette année qu'éclate précisément la querelle de l'orientalisme. Le premier numéro de la *Review of Middle Eastern Studies* fait état d'une insatisfaction, qui ne tient pas seulement aux pré-supposés politiques qui peuvent être trouvés dans beaucoup de travaux sur le Moyen-Orient, mais aussi à de profondes carences méthodologiques... caractérisées par une combinaison de sens commun naïf et de théorie creuse. Des concepts inadaptés sont régulièrement employés ; un volume important de publications est tout simplement non pertinent<sup>31</sup>. La dénonciation (sans juger de sa pertinence) rend compte du type particulier de concurrence que secrète le champ<sup>32</sup> ainsi constitué. Il conviendrait, à la lumière de l'histoire des structures, de placer en perspective l'évolution de la production scientifique depuis la guerre, d'analyser les polémiques. En histoire et en anthropologie, s'est développé depuis Oxford un cadre conceptuel, *l'économie politique du Moyen-Orient* qui a contribué à la «dissolution» de certains objets traditionnels de l'orientalisme (c'est le cas de la  *cité islamique*). Le dernier livre d'A. HOURANI, qui emprunte largement à ses anciens étudiants, rend bien compte de ces orientations<sup>33</sup>.

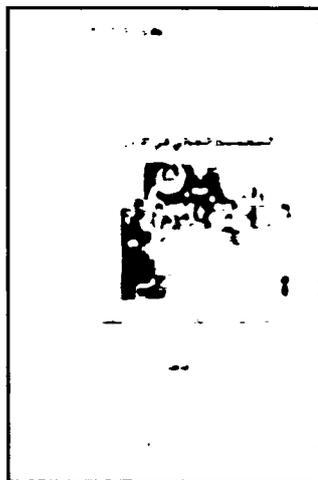
Au-delà s'imposerait l'étude de la contribution des traditions nationales au sein d'un champ «universalisé». Elle permettrait de mieux cerner les conditions de la production scientifique sur le Moyen-Orient, alors qu'une forte demande de savoirs «autorisés», dans les media et au niveau politique<sup>34</sup>, tend à empêcher l'émergence de véritables pôles de production restreinte (selon la conceptualisation de P. BOURDIEU<sup>35</sup>) et à favoriser le recyclage permanent d'approches «non-pertinentes», à défaut d'être impertinentes.

Benoît EUGÈNE

N O T E S

- <sup>1</sup> GILSENAN M. - «Very like a camel, the appearance of an anthropologist's Middle East», in FARDON (Ed.), *Localizing strategies, regional traditions of ethnographic writing*. - Edimbourg : Scottish Academic Press, Washington : Smithsonian Institution, 1990.
- <sup>2</sup> GILSENAN M. - *Saint and Sufi in modern Egypt*. - Oxford, 1973.
- <sup>3</sup> Dont l'itinéraire passe (aussi) par Oxford. Lire RAYMOND A. - «Salisbury and the tunisian question», *St Antony's papers*, XI, Oxford, 1961.
- <sup>4</sup> SAID E. - *L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*. - Paris : Editions du Seuil, 1980.
- <sup>5</sup> Paru originellement dans *Foreign Affairs* (vol. 72, n° 3, 1993), l'article de S. HUNTINGTON *The clash of civilizations* a bénéficié en 93/94, sous bénéfice d'inventaire, de publications dans *Times Magazine*, *Libération*, *Al-Ahram Weekly*...
- <sup>6</sup> En fait l'ancienne zone de sécurité britannique sur la route des Indes.
- <sup>7</sup> Lire par exemple MA'UD J. A. A. - «Mafhûm ach-charq al-awsat : malâhazaât awliyyat», *Tropiques*, Tunis, n° 4, 1995.
- <sup>8</sup> *Le mal de voir*, Cahiers Jussieu, n° 2, Paris, 10/18, 1978.
- <sup>9</sup> Cité par HOURANI A. - «1974 presidential address British society for Middle Eastern studies annual conference», *BRISMES BULLETIN*, 1974, 1975.
- <sup>10</sup> Elle ne prend ce nom de SOAS qu'en 1938.
- <sup>11</sup> Foreign Office, *Report of the interdepartemental commission of enquiry on Oriental, Slavonic, and African Studies*, Londres, 1947
- <sup>12</sup> *Bachelor of Arts*, équivalent de la maîtrise de l'université française.
- <sup>13</sup> Notamment au Caire *The Arab Office et The Foreign Office Research Department*.
- <sup>14</sup> HOURANI A. - *Syria and Lebanon*, Londres, 1946, *Minorities in the Arab World*, Londres, 1947.
- <sup>15</sup> Ils formeront l'embryon des futurs centres d'area studies (centres d'études par aires culturelles, structures sur lesquelles nous revenons plus loin).
- <sup>16</sup> Mc CAUGHEY R. - *International studies and academic enterprise : a chapter in the enclosure of American learning*. - Columbia University Press, 1984, p. 119.
- <sup>17</sup> MONROE E. - *Britain's moment in the Middle East : 1914-1956*. - Londres, 1963.
- <sup>18</sup> A la suite de cet échec, l'orientaliste sera appelé à fonder le *Middle East Center* d'Harvard. De nombreux étudiants qui ont bénéficié des bourses doctorales britanniques seront amenés à s'expatrier.
- <sup>19</sup> Archives de *Magdalen's College* (Oxford), Dossier personnel d'A. HOURANI, Lettre de MABBOT à DRIVER du 25/10/1946. M. GILSENAN ayant aimablement attiré mon attention sur ces documents, qu'il en soit ici remercié.
- <sup>20</sup> GIBB, BOWEN - *Islamic society and the West*. - vol.1, Londres, 1950, vol.2, Londres, 1957.
- <sup>21</sup> Archives de *Magdalen's College*, dossier personnel d'A. HOURANI, lettre du 10/11/1947.
- <sup>22</sup> Ce qui est perceptible dans un article publié initialement en 1955 : «Toynbee's vision of history», in *Europe and the Middle East*. - Londres : The Mac Millan Press, 1980.
- <sup>23</sup> Titre français de HOURANI A. - *Arabic thought in the liberal age 1798-1939*. - Oxford University Press, 1962.
- <sup>24</sup> ERRERA HOECHSTETTER I, «Les études sur le Moyen-Orient aux Etats-unis, les enseignements d'une expérience», *Maghreb-Machrek*, n° 82, oct.- déc. 1978, pp. 31-41.
- <sup>25</sup> Qui participe aussi de cette mouvance pour avoir travaillé à l'*Arab Office* jusqu'en 1947, contribuant à la préparation des documents présentés au comité anglo-américain chargé en 1946 de décider de l'avenir de la Palestine.
- <sup>26</sup> University Grants Committee - *Report of the sub-committee on Oriental, Slavonic and African studies*. - Londres : Her Majesty's stationery office, 1961.
- <sup>27</sup> Article autobiographique non-publié, gracieusement communiqué par N. SHEHADI.
- <sup>28</sup> HOURANI A. - «1974 presidential address British society for Middle Eastern Studies», *BRISMES Bulletin*, 1974-1975, vol. 1.
- <sup>29</sup> Selon la terminologie même du rapport *Hayter*.
- <sup>30</sup> HOURANI A. - «1975 presidential address British society for Middle Eastern Studies», *BRISMES Bulletin*, 1974-1975, vol. 1.
- <sup>31</sup> ASAD, OWEN - «Introduction», *Review of Middle Eastern Studies*, n° 1, London, 1975.
- <sup>32</sup> Sur ce débat lire ROUSSILLON A. - «Le débat sur l'orientalisme dans le champ intellectuel arabe : l'aporie des sciences sociales», *Peuples méditerranéens*, n° 50, janv-mars 1990, pp. 7-39.
- <sup>33</sup> HOURANI A. - *Histoire des peuples arabes*. - Paris : Editions du Seuil, 1993.
- <sup>34</sup> SAID E. - *Covering Islam. How the media and the experts determine how we see the rest of the world*. - Londres : Routledge and Kegan Paul, 1985 (1981).
- <sup>35</sup> Pour un exposé concis de la théorie du champ voir BOURDIEU P. - *Les règles de l'Art, structure et genèse du champ littéraire*. - Paris : Editions de minuit, 1992, pp. 298-384.

**BADER Majed. - Al-ta'lim al-'âlî fi al-Urdun : Bayna al-mas'uliyya al-hukûmiyya wa al-qiâa' al-khâss.** (L'enseignement supérieur en Jordanie entre secteur public et secteur privé) - Amman : CERMOC, 1994. - 163- 20 p. (Les Cahiers du CERMOC. 9)



Depuis la création en 1954, par le Roi Hussein, du Comité royal pour l'éducation, et la promulgation en 1964 de lois rendant la scolarité gratuite et obligatoire, l'Etat jordanien n'a cessé de promouvoir une politique volontariste dans le domaine de l'éducation. Le développement quantitatif n'a pas seulement affecté le nombre d'élèves, mais aussi la croissance du corps professoral, dont le volume a proportionnellement crû plus vite que celui des jeunes scolarisés, ainsi que la part du budget de l'Etat affectée à ce secteur.

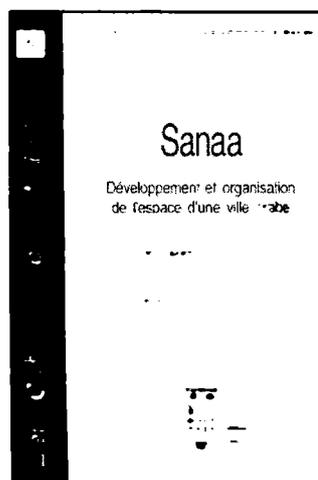
Comme le fait remarquer J. HANNOYER dans sa présentation de l'ouvrage, c'est paradoxalement ce succès, au moins statistique, qui est en passe de devenir le principal handicap d'un système dans lequel les étudiants se pressent toujours plus nombreux aux portes de l'enseignement supérieur. En effet, l'ouverture successive de cinq universités (Université de Jordanie en 1962, Yarmouk en 1976, Mu'ta en 1981, Jordan University for Science and Technology en 1986, Al-Albeit en 1994) n'a pas pu faire face à la multiplication par 32 du nombre des étudiants entre 1968 et 1992.

C'est sans doute en relation directe avec l'incapacité de l'Etat à prendre en compte cette demande sans cesse croissante qu'il faut analyser la création de neuf universités privées entre 1990 et 1994. Malgré des droits d'inscription très élevés au regard du niveau de vie, ces établissements, inscrits au registre du commerce sous le statut juridique de sociétés, ont accueilli 7,9% des étudiants en 1993-94. Partisans et

opposants de cette évolution s'affrontent : les premiers insistent sur la mauvaise organisation du service public, son manque d'indépendance et de créativité ; les seconds soulignent le danger de soumettre l'éducation à des logiques basées sur l'intérêt matériel, voire à des tendances idéologiques, religieuses ou politiques.

Sans doute est-il trop tôt, après seulement quatre ans d'existence, pour dresser un bilan et juger de l'avenir de ces institutions, en particulier de leur capacité à attirer suffisamment d'étudiants dans des établissements dont le taux d'utilisation est pour l'heure encore faible. Il semble en tout cas que ce phénomène, avec ce qu'il révèle de changements dans les mentalités et dans les contraintes qui pèsent sur le système éducatif jordanien, contribue d'ores et déjà à la remise en cause du modèle jusqu'alors dominant.

**KOPP Horst, WIRTH, Eugen. - Sanaa. Développement et organisation de l'espace d'une ville arabe ;** traduit de l'allemand par B. BLUKACZ-LOUISFERT et F. BLUKACZ. - Sanaa : Centre Français d'Etudes Yéménites, 1994. - 125 p., ill. et cartes.- (Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman. Les Cahiers de l'IREMAM. 5)



Faisant suite à la monographie de R. B. SERJEANT et R. LEWCOCK (1983) cette nouvelle étude scientifique sur Sanaa se propose d'approfondir des aspects de géographie urbaine en centrant l'analyse sur la dynamique historique et sur les conditions socio-économiques qui ont présidé au développement et à l'aménagement de la cité.

L'ouvrage se présente comme le texte d'accompagnement d'une carte de Sanaa publiée antérieurement dans la collection du TAVO (Atlas du Proche-Orient de Tübingen). Au moyen de cette carte et de son commentaire, leurs auteurs, qui ont travaillé à partir de relevés topographiques et de minutieuses enquêtes de terrain, ont voulu remédier à l'insuffisance relative des sources et réaliser un inventaire complet des structures et des fonctions de Sanaa dont ils se sont efforcés d'explicitier les spécificités.

Tout en procédant à l'examen rigoureux et à l'interprétation des informations présentes dans le document cartographique initial, les deux chercheurs n'ont pas hésité à confronter dans leur texte leurs propres matériaux avec d'autres sources produites par des géographes, des historiens, des ethnologues ou des architectes, ainsi qu'avec des descriptions et des analyses léguées à différentes époques par des observateurs contemporains. Ainsi parviennent-ils, au terme de cette démarche, à dater les étapes du développement, de l'organisation et de l'architecture de la vieille ville dont le principal essor serait très récent malgré les apparences ; il remonterait à la seconde

occupation ottomane (1872-1918), c'est-à-dire à une période d'enrichissement due à l'intégration de Sanaa dans le vaste espace économique de l'Empire ottoman. Quant à l'expansion de la ville moderne, un siècle plus tard, les auteurs la relient au déchainement de la spéculation foncière et à l'ouverture sur l'économie de marché. Induits par la mise en place d'un nouveau modèle politique et par l'effondrement du système de valeurs traditionnel, ces deux phénomènes s'accompagnent de ce qui fait la principale originalité de la croissance de Sanaa : d'une part, la permanence des traditions architecturales dans les nouveaux quartiers d'habitation, d'où la vitalité du secteur artisanal de la construction ; d'autre part, le maintien des structures essentielles de la ville ancienne qui conserve ainsi une certaine centralité.

**IMACHE Djedjiga, NOUR Inès. - Algériennes entre islam et islamisme ; préf. de Zakya DAOUD. - Aix-en-Provence : Edisud, 1994. - 165 p.**



Les représentations sociales de soi et du monde sont au centre de cette enquête sociologique qui ambitionne de pallier l'absence d'étude systématique sur l'ancrage social du mouvement islamiste. Les idées dominantes qui circulent dans la société algérienne à propos du féminin sont critiquées à partir d'un dépouillement de questions sur le rapport au corps et aux habits, le salariat féminin, la séparation hommes/femmes, la tolérance, les modèles féminins, l'activité militante...

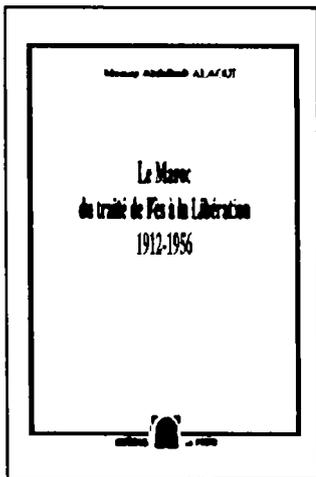
L'échantillon est composé de 200 étudiantes de l'Université d'Alger et de Bab Ezzouar réparties en deux groupes numériquement égaux ; l'un portant le vêtement conforme aux normes islamistes ou *hidjab* et l'autre vêtu à l'occidentale.

Le choix méthodologique s'éloigne des variables classiques telles que le lieu d'origine ou le niveau socio-économique et culturel des parents qui ne constituent pas, selon les auteurs, des indicateurs pertinents. Il se porte plutôt sur l'âge (les jeunes) et le sexe (féminin) en milieu universitaire, enjeu de la mouvance islamiste. En tant que modalité de perception et d'expression de l'islamité, cette mouvance est saisie au travers de sa dimension politique et de sa fonction psychosociale. Pourvoyeur de sens, le discours islamiste assure à l'individu qui s'en réclame une intégration dans le groupe et une fusion avec les aspirations collectives.

Les auteurs dégagent différents types de représentation et soulignent la différence entre ceux qui se structurent autour du référent religieux et d'autres qui tiennent compte de la liberté individuelle. Toutes les jeunes filles interrogées aspirent à l'égalité des chances entre les deux sexes. Cette donnée renforce l'hypothèse interprétative selon laquelle les femmes qui s'expriment en empruntant un langage sacré entrent en compétition avec les maîtres du jeu et détournent ainsi la confrontation père/fille ou homme/femme à leur profit.

Dans la préface, Zakya DAOUD évoque les limites de cette enquête du point de vue de l'approche théorique de l'islamisme. Il n'en demeure pas moins que ce travail éclaire un aspect important de la question politique algérienne : la relation étroite entre représentations féminines et discours islamiste.

**ALAOUI, Moulay Abdelhadi.- Le Maroc du traité de Fès à la Libération, 1912-1956.- Rabat : La Porte, 290 p.**



Le protectorat français au Maroc, de la signature du traité de Fès, le 30 mars 1912, par le sultan Moulay Abdelhafid, à la reconnaissance de l'Indépendance marocaine, le 2 mars 1956, demeure une période essentielle de l'histoire du royaume chérifien. Celle-ci occupe, aujourd'hui encore, une place non négligeable dans l'imaginaire politique du pays, marquant de façon traumatique l'avènement d'une ère nouvelle, celle de l'édification d'un Etat-nation.

Moulay Abdelhadi ALAOUI recense, dans cette étude, les principaux événements qui conduisirent à la mise sous tutelle étrangère du seul pays maghrébin à ne pas avoir connu la domination ottomane. Sa profondeur historique et son retrait vis-à-vis du monde extérieur avaient permis, jusqu'alors, d'éviter toute perte de souveraineté.

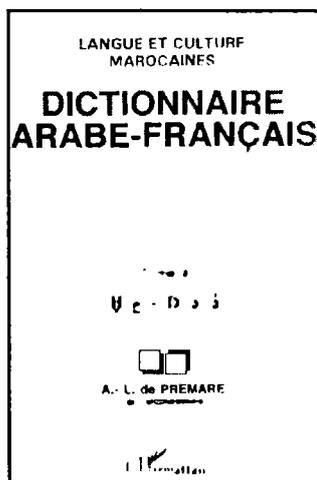
Procédant de façon chronologique, M. A. ALAOUI insiste, tout d'abord, sur les crises et les vicissitudes financières, commerciales et géopolitiques qui secouèrent le royaume, au début du XXème siècle. Elles aboutirent, le 30 mars 1912, à faire accepter ce traité par un sultan qui, à son avènement, symbolisait la *résistance à l'étranger*. Aussi abdiqua-t-il, dès l'été 1912, en faveur de son frère Moulay Youssef. S'opposant au régime d'administration directe plus «familier» aux autorités françaises, un régime de contrôle a été institué, malgré les mises en garde de LYAUTEY quant aux dévoiements,

dans les faits, de la notion même de protectorat. D'après l'auteur qui reprend l'analyse de Charles André JULIEN, *le Protectorat ne fut jamais appliqué parce qu'il était inapplicable*.

Par la suite, l'auteur évoque l'arrivée au pouvoir et le règne du troisième fils de MOULAY YOUSSEF : le sultan Sidi Mohamed Ben Youssef, futur MOHAMED V, devait incarner la revendication nationale marocaine jusqu'à son exil à Madagascar, avant de revenir triomphalement négocier l'Indépendance du pays.

Les documents originaux inclus en annexe de l'ouvrage rendent les sources officielles accessibles à tous. Ainsi sont livrés, entre autres textes, le traité de Fès, la convention franco-espagnole (1912), le dahir berbère (1930) longuement évoqué par l'auteur, le manifeste du parti de l'*Istiqlal* (1944), la Déclaration d'Indépendance du Maroc (2 mars 1956).

**DICTIONNAIRE ARABE FRANÇAIS. Langue et culture marocaines : tome 4, lettres KH-D** : A.-L. de PREMARE et collab. - Paris : L'Harmattan, 1994. - 409 p.



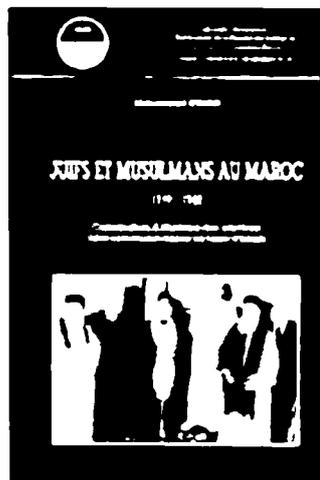
**D**ernière livraison d'une publication en huit tomes, ce dictionnaire approfondi de la langue arabe marocaine contemporaine constitue un instrument de référence non seulement pour les linguistes et les apprenants de cette langue, mais aussi pour les chercheurs en sciences sociales étudiant l'expression de la culture maghrébine et notamment marocaine.

Le classement des lexies est conforme au système morphologique de l'arabe - l'ordre alphabétique des racines arabes - et aux caractéristiques phonologiques de l'arabe marocain dans ses variantes régionales. Les articles répondent aux exigences de la connaissance linguistique : les dérivés d'une racine ou d'un mot sont traités par entrée et les homonymes sont signalés par des renvois. Les mots intégrés à l'arabe dialectal marocain - empruntés au berbère, à l'espagnol ou encore à d'autres langues (le français, l'italien...) - sont inventoriés augmentant ainsi la richesse lexicale étudiée. Ces mots d'emprunt sont classés selon la racine ou l'ordre alphabétique. Le nombre de variantes régionales des expressions recensées rend compte d'une description socio-linguistique de l'arabe marocain. De plus, ce dictionnaire, grâce aux indications grammaticales (les constructions et catégories syntaxiques des termes) qu'il fournit sur les emplois, constitue un outil de connaissance théorique de la langue dialectale.

L'objectif de l'oeuvre savante dépasse l'apprentissage immédiat de la langue. La diversité des emplois recensés contribue à la connaissance de la culture marocaine dans des domaines aussi variés que la pêche, l'artisanat, l'agriculture, les contes, les proverbes..., la langue exprimant toutes les formes d'activités traditionnelles, concrètes ou abstraites, pragmatiques ou symboliques, ainsi que les modes d'organisation de la vie sociale.

Pour la réalisation de cet ouvrage, les auteurs ont exploité des fonds lexicographiques inédits ou antérieurement publiés (G.-S. COLIN, L. BRUNOT, W. MARCAIS) enrichis par des apports plus récents (ouvrages, enquêtes, études...).

**KENBIB, Mohammed. - Juifs et Musulmans au Maroc, 1859-1948. Contribution à l'histoire des relations inter-communautaires en terre d'Islam.** - Rabat : Presses de l'Université Mohammed V, 1994.-756 p.- (Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines- Rabat. Thèses et mémoires. 21).



**L**a thèse de Mohammed KENBIB analyse les processus de mutation qui ont structuré les relations entre les communautés juive et musulmane au Maroc, depuis la guerre hispano-marocaine de 1859-1860 jusqu'à 1948, date de la création de l'Etat d'Israël. L'unique minorité non musulmane du pays eut une influence sans commune mesure avec son poids démographique : les Juifs ne représentaient, en effet, que 3 % de la population marocaine avant le Protectorat.

Prenant pour axe de recherche l'étude de la diversité des fondements et des manifestations de la cohabitation inter-communautaire, dans une perspective historique multi-séculaire, M. KENBIB s'attache à révéler les multiples convergences et interpénétrations ethno-religieuses de la société marocaine.

Au cours du XIXème siècle, la transformation des structures du pouvoir au Maroc et les mutations de la scène internationale modifient ces relations. L'auteur montre ainsi comment les relations avec l'Europe, les communautés juives extérieures comme l'Alliance israélite, la philanthropie et les politiques du Protectorat ont contribué à séparer les communautés juives et musulmanes en instaurant des intérêts divergents, mais aussi tout comme à l'intérieur de chaque communauté, de nouvelles différences culturelles. Les événements politiques, les guerres, mais aussi les journaux ou les

manières d'évaluer la moralité des femmes sont à interroger par référence à ces nouvelles manières de faire venues de l'Europe. La mise en évidence de la complexité des relations entre pauvres et riches, ruraux et citadins de chaque communauté permet de dépasser les stéréotypes et des jugements a-historiques de part et d'autre.

L'exode des Juifs marocains vers Israël, l'Europe ou le Canada ne serait pas le simple résultat de la création de l'Etat juif. Les migrations massives mais aussi l'existence, aujourd'hui, de la communauté juive la plus importante du monde arabe, sont à comprendre en relation avec l'histoire globale du Maroc et des rapports de ce pays avec les Etats européens. Cette étude incite à une réflexion sur la persistance de la culture juive marocaine, au Maroc et ailleurs, et sur la singularité des rapports entre Juifs et Musulmans à notre époque.

**LE DEFI MIGRATOIRE. QUESTIONS DE RELATIONS INTERNATIONALES**, sous la dir. de Bertrand BADIE et Catherine WIHTOL DE WENDEN.- Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994, 177 p.- (Le Temps Mondial).



Les réseaux migratoires contribuent à façonner l'espace international et à forger une société mondiale faite, comme toute société, de tensions, de conflits, d'intégration manquées mais aussi d'interactions croissantes. La complexité de l'étude des phénomènes migratoires nécessite de recourir à des analyses transdisciplinaires et internationalistes : tel est l'objectif de ce travail collectif qui confronte les points de vues de huit chercheurs français et américains.

La conjonction de plusieurs facteurs d'émigration, économiques, sociaux ou politiques, provoque l'accélération de flux qui résultent de la seule agrégation de choix individuels. Cette évolution mettant en interdépendance les démographies régionales participe à la mise en place d'espaces sociaux et de réseaux de solidarité transnationaux qui contribuent au processus d'individualisation du monde. De nouvelles territorialités et de nouvelles souverainetés se dessinent et remettent en cause les stratégies des Etats nationaux. Les réseaux migratoires participant à la redéfinition des logiques spatiales à l'échelle mondiale entraînent l'élargissement des lieux d'échange et d'interaction entre centre et périphérie. Dans ce contexte et celui de l'affirmation de la suprématie du modèle néo-libéral, la main-d'oeuvre reste soumise aux lois du marché mais l'incidence de l'immigration sur les marchés de l'emploi dans les pays du Nord apparaît négligeable.

La diversité des situations régionales et locales incite à appréhender la question migratoire à partir de l'observation des populations migrantes elles-mêmes. Alors que les législations d'Etat sont progressivement dépossédées du contrôle des flux migratoires et que ces derniers sont perçus comme un défi à la souveraineté de l'Etat, le migrant s'identifie à l'Etat d'accueil ou tout au moins ne conteste pas sa souveraineté. C'est au niveau du heurt entre droit et culture que se situe l'un des aspects de la dilution des logiques étatiques.

**MEDITERRANEAN POLITICS** ; éd. Richard GILLESPIE.- Londres, Madison . Teaneck : Printer Publishers, Farleigh Dickinson University Press, 1994.- 271 p.



De multiples raisons expliquent le regain d'intérêt, ces dernières années, des observateurs, des décideurs politiques et des organisations internationales pour l'espace méditerranéen : bouleversements politiques, permanence des conflits régionaux, montée de l'islamisme mais aussi nouvelles perspectives de paix et de coopération multilatérale. Cet ouvrage collectif, qui fera désormais l'objet d'une publication annuelle, illustre certaines questions pouvant intéresser l'ensemble des pays riverains de la Méditerranée. Ainsi en est-il de la sécurité qui, après la guerre froide, semble devoir faire l'objet de nouvelles élaborations stratégiques. En effet, si la fin de l'affrontement bipolaire rend envisageable une coopération multilatérale en matière de sécurité, ce nouveau contexte géopolitique a également vu la prolifération de conflits de faible portée. Un nombre important de missions onusiennes de maintien de la paix ont pour théâtre la région méditerranéenne et le cas chypriote, en particulier, illustre les conséquences négatives que certaines de ces missions peuvent induire en reportant indéfiniment toute solution politique. Ce constat n'invalide-t-il pas le projet de Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Méditerranée (CSCM) ?

La politique extérieure de certains Etats méditerranéens est mise en relief : celle de la Grèce, enfant terrible de l'Union européenne ou celle de la Turquie, nouvelle puissance régionale tirillée entre son rêve européen, ses velléités hégémoniques sur la Mer Noire, sa solidarité avec les Musulmans bosniaques et ses problèmes intérieurs, notamment

les menaces islamiste et kurde ; l'exemple de Malte permet d'étudier comment un micro-Etat participe au débat sur la sécurité en Méditerranée.

Des analyses de situation politique intérieure exposent, en troisième partie, les raisons de certaines mutations : la restructuration radicale que connaît l'Italie ; en Espagne, les ouvertures faites par le PSOE aux nationalistes catalans et basques ; en Algérie, enfin, le combat des autorités militaires contre un terrorisme de plus en plus diffus.

#### LIVRES REÇUS À LA BIBLIOTHEQUE DE L'IRMC

**CENTRE DE RECHERCHE, D'ETUDES, DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION SUR LA FEMME**. Tunis.- **Dossier de presse : activités et publications du CREDIF 1994** ; conception et réalisation Sonia AYARI.- Tunis : CREDIF, janvier 1995.- 265p.

**LETTRES, INTELLECTUELS ET MILITANTS EN ALGERIE, 1880-1950** ; par Omar CARLIER, Fanny COLONNA, Abdelkader

DJEGHLOUL, Mohamed EL-KORSO.- Alger : OPU, 1988.-175 p.- (Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle CRASC . Oran) .

**MARZOUKI, Abu Yarab.- Manzilat al-kull fi al falsafa al-'arabiyya** (la place de l'absolu dans la philosophie arabe).- Tunis : Université de Tunis I, 1994.- 633p.- (Publications de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales . Série 6 . 10)

**LES TEMPS MODERNES**

N° 580 - janvier-février 1995

*Algérie, la guerre des frères*

Les *Temps modernes* consacrent, à leur tour, un numéro à l'Algérie. Les causes de la crise actuelle sont largement analysées : essoufflement du nationalisme *unanimiste et obsessionnel* issu de la guerre de libération (L. ADDI), violence fondatrice de l'Etat algérien (M. HARBI), échec d'un système social qui s'est borné à reproduire l'opposition *colonisateurs/colonisés*, lui substituant celle des élites dirigeantes face à une population marginalisée (S. NAIR).

M. KHAIL pose la question essentielle : pourquoi la contestation politique la plus *conséquente* du pouvoir algérien a-t-elle pris la forme de l'intégrisme islamique ? Et comment expliquer la faiblesse de l'opposition démocratique ? Si A. KHELLADI et M. VIROLLE reconnaissent qu'il est extrêmement malaisé de définir le champ démocratique aujourd'hui en Algérie, ils *souhaitent*, malgré tout, que ceux qui se définissent comme *démocrates* se livrent à une *indispensable clarification* de leurs rapports avec le pouvoir. Plus critique, S. NAIR accuse les *élites démocratiques* d'avoir proposé le multipartisme et le libéralisme économique au peuple quand ce dernier voulait des écoles, des logements, une véritable protection sociale. Derrière la volonté d'en découdre avec l'Etat-FLN et son successeur actuel, se cache l'aspiration populaire à l'instauration d'un *Etat-Providencia moral* (R. GALLISSOT).

Sommées de choisir entre le despotisme d'un Etat militaire ou un totalitarisme islamique (M. HARBI), les femmes algériennes apparaissent comme des victimes de premier plan, aussi *divisées* que les hommes. M. GADANT rappelle à ce sujet que les femmes qui portent aujourd'hui le *hidjâb* sont menacées de mort au même titre que celles qui résistent aux injonctions islamistes.

Retour de l'histoire ? B. STORA croit déceler entre la guerre de 1954-1962 et les événements actuels une similitude troublante, prenant le risque d'évoquer une *deuxième guerre algérienne*.

▲ LES TEMPS MODERNES - 4, rue Féroù - 75006 Paris.

**ARCHITECTURE MEDITERRANEENNE**

N° 44 - novembre 1994

*Spécial Maroc*

Le Maroc, pays de vieille tradition urbaine, a joué, sous le Protectorat, un rôle de premier plan dans l'expérimentation architecturale. La production, tout en étant liée à la politique urbaine coloniale, a donné lieu à de nouveaux styles, et a exprimé, en particulier dans les années 50, des tendances créatives dans la mouvance des *courants modernes*. Plusieurs revues ont diffusé ces innovations et notamment, en 1951, la *Revue d'Architecture d'aujourd'hui*.

*Architecture Méditerranéenne* propose, ici, un vaste panorama des projets et des réalisations récents en matière d'architecture et d'urbanisme au Maroc. Elle met l'accent directement sur les acteurs (architectes, bureaux d'études privés, institutions et organismes publics). A côté des dernières grandes réalisations (Mosquée Hassan II et Université Americano-Marocaine d'Ifrane), différents projets de sauvegarde (médiina de Fès) et de réhabilitation (Asilah) sont présentés. Bien d'autres domaines sont explorés : depuis les équipements publics et administratifs (préfectures, aéroports, facultés, résidences universitaires...) jusqu'aux lotissements économiques et aux projets d'habitat social, en passant par des bâtiments privés (sièges sociaux, centres commerciaux, hangars industriels, complexes touristiques et hôteliers). Sans oublier les résidences particulières et les villas. Eu égard au vaste patrimoine du Maroc, fondé à la fois sur l'héritage traditionnel et des réalisations plus récentes, la question de fond réside dans le sens de l'évolution de l'architecture contemporaine marocaine : se dégage-t-il des nouveaux courants de recherche une originalité de création qui réponde, au-delà d'exigences purement esthétiques, aux besoins réels, d'ordre social, culturel et identitaire, des habitants ?

▲ ARCHITECTURE MEDITERRANEENNE - Editions RK - 8, Rue du Loge - 13002 - Marseille.

**CAHIERS DU CERES**Série Sociologique  
N° 23 - Année 1994*Les déterminismes socio-culturels de la pauvreté en Tunisie*

En publiant les actes du séminaire sur *les déterminismes socio-culturels de la pauvreté en Tunisie*, tenu du 19 au 21 novembre 1992 à Tunis, le CERES poursuit un travail plus large, entrepris en 1991, sur l'exclusion sociale et la marginalisation dans le monde arabe. Les contributions réunies ici soulignent à quel point le phénomène de la pauvreté va étroitement de pair avec la marginalité culturelle et la ségrégation spatiale, ce qu'illustre, parmi d'autres, le cas extrême des familles vivant de la décharge publique de *Hinchir Lihoudya*. La précarité économique apparaît ainsi comme aspect particulier d'un ensemble de logiques complexes, mêlant d'autres facteurs (handicap physique ou mental, délinquance, criminalité, etc.) qui poussent l'individu à la marge. La perpétuation de ces logiques est d'autant plus inéluctable que, comme le montre une étude utilisant les méthodes de la psychologie sociale, les perceptions dominantes de la pauvreté dans l'ensemble de la population tunisienne se traduisent en termes affectifs, moraux, voire religieux, plus que sociaux ou politiques. Dès lors, la question se pose : dans quelle mesure ces représentations jouent-elles dans la mise en oeuvre, par les pouvoirs publics, de politiques globales ou sectorielles visant à maîtriser les processus d'exclusion ?

Enfin, ces travaux ouvrent sur une perspective beaucoup plus large : au-delà de la marginalité de certains groupes au sein de la société, le problème est posé du déclassement progressif des nations périphériques sur la scène internationale, dont les avantages comparatifs traditionnels (matières premières et main-d'oeuvre à bas salaires) sont de moins en moins compétitifs face à la nouvelle génération des technologies.

▲ CAHIERS DU CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES ECONOMIQUES ET SOCIALES - Université des Lettres, des Arts et des Sciences humaines - Tunis.

**ANNALES  
DU CENTRE  
D'ETUDES  
STRATEGIQUES -  
N° 6-7 - 1992-1993**

*Les relations Maghreb/CEE (Actes du Colloque)*

Organisé par la *Fondation ADENAUER* du 5 au 7 mai 1993, ce colloque était explicitement lié à la tenue des négociations Maroc-CEE qui, selon A. BENSALAH-ALAOUI, sont seules *porteuses d'espoirs* dans un contexte de défiance politique quasi-généralisée. La position dominante exercée par le Nord sur le plan économique et politique (à travers le G7 et le Conseil de Sécurité de l'ONU), une certaine érosion de l'intérêt de l'Occident pour le Maghreb au profit de l'Europe centrale et le traumatisme causé par la seconde guerre du Golfe ne contribuent pas, en effet, au rapprochement des deux rives de la Méditerranée. L'impact, tant au regard des flux commerciaux que financiers de l'accord Maroc/CEE, fit donc l'objet des discussions d'un premier panel, autour des contributions de M. CHIGUEUR, N. PERIDY et A. BENSALAH-ZEMRANI.

Le colloque a aussi abordé, sur un plan plus général, la question des **organisations régionales** : J. MOULINIER s'est ainsi intéressé à l'évolution des rapports au sein de l'Espace Economique Européen entre pays membres de la CEE et de l'AELE, tandis que deux communications, centrées d'avantage sur les institutions, faisaient le point sur la situation nord-américaine (ALENA) et maghrébine (UMA).

Le dernier axe du colloque a porté sur la question de la sécurité dans le bassin méditerranéen. Le Maghreb semble, de plus en plus, par une sorte de mouvement dialectique de la construction régionale (A. BENSALAH-ALAOUI) *appréhendé en termes de risques*. Les contributions ont traité des compétences en matière de sécurité dans l'UMA et la CEE, et de la prise en compte par les structures partenariales euro-maghrébines de la dimension migratoire.

- ▲ ANNALES DU CENTRE D'ETUDES STRATEGIQUES - Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Boulevard des Nations-Unies - BP 721 - Agdal - Rabat - Maroc.

**ANNUAIRE  
DE L'AFRIQUE  
DU NORD  
Vol XXXI - 1992**

L'Annuaire de l'Afrique du Nord est traditionnellement composé de quatre parties. Le dernier volume paru ne déroge pas à cette règle. Les *études thématiques* rassemblent, cette fois, les contributions aux 4ème rencontres franco-égyptiennes de politologie (janvier 1992), qui ont déjà fait l'objet d'une publication séparée sous le titre *Crise du Golfe et ordre politique au Moyen-Orient* (compte-rendu dans *Correspondances*, n°19).

Par nature plus diversifiée tant du point de vue des objets que des disciplines, la partie *Etudes* est davantage centrée sur le Maghreb (essentiellement le Maroc). Deux articles fournissent ainsi des informations précieuses sur l'évolution récente du processus électoral dans ce pays et quelques clés du jeu politique. Deux autres textes, partant des réalités marocaines, ouvrent sur des phénomènes plus largement communs aux PVD, à savoir le *blocage de la culture* (et principalement la gestion trop idéologique de l'inégalité culturelle et de la relation à la modernité universelle) et les résistances à l'exercice du *droit d'ingérence*, perçu comme une menace envers la souveraineté et l'indépendance des Etats. Enfin, une dernière étude centrée sur le *pachalik* d'Alger (1520-1670) cherche à définir l'Etat turc à partir des *fonctions* qui en fondent la réalité tangible et l'essence.

L'Année du Maghreb s'enrichit avec ce numéro d'une *Chronique bibliographique Maghreb/Monde arabe* qui porte sur la production éditoriale en langue arabe.

Quant aux traditionnels *Repères bibliographiques*, ils sont organisés autour de neuf thèmes (chronique berbère, anthropologie sociale, littérature maghrébine d'expression arabe et de langue française...). Innovation enfin : *l'Islam dans la littérature finlandaise* inaugure un état des lieux dans le domaine des études islamiques et/ou arabes en Europe.

- ▲ ANNUAIRE DE L'AFRIQUE DU NORD - Institut de Recherches et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman - Maison de la Méditerranée - 3, avenue Pasteur - 13100 Aix-en-Provence.

**REVUE DU MONDE  
MUSULMAN ET DE  
LA MEDITERRANÉE  
N° 70 - 1994**

*Epreuves d'écritures maghrébines*

Rompant, l'espace d'un numéro, avec sa vocation scientifique, la RMMM offre un riche éventail d'*écritures maghrébines*, rassemblées en hommage aux écrivains assassinés ou menacés. En guise de prologue, K. BASFAO évoque le *temps des écrivains* dans le Maghreb déchiré. Peurs et espoirs entretiennent désormais la passion des mots pour les mots, éclipsant les dénonciations de naguère.

Récits, méditations, itinéraires individuels sont autant de *parcours* qui expriment la difficulté d'*être* (et pas seulement des intellectuels) dans le Maghreb d'aujourd'hui.

Les *méditations* mêlent ainsi des textes en vers et en prose qui disent l'immense douleur et le cri des hommes face à la violence ravageant l'Algérie et la Méditerranée (M. DIB, H. TENGOUR, M. GHACHAM, A. MEDDEB et H. BOURAOUI).

Les *itinéraires* sont multiples : la littérature comme chemin de liberté, la vie pour l'écriture, l'errance dans l'Algérie des *faux prophètes*, la quête de l'identité ( M. BERRADA, M. MOKADDAM, J-P. MILLECAM, A. KILITO et M. LANASRI).

Sous le titre *narrations*, des nouvelles, l'extrait d'une pièce de théâtre, d'un roman, d'un ouvrage en cours d'écriture révèle la recherche sans fin, chez les écrivains maghrébins, d'une voie qui s'inscrit dans la littérature universelle, mais porte avec bonheur l'empreinte du terroir (L. SÉBBAR, A. BECHEUR, A. ZRIKA, A. LAABI, A. BOUNFOUR et M. CHEBEL). Enfin, la partie *études libres* n'est pas en reste de littérature, puisque M. VIROLLE s'y livre à une analyse de la chanson *raï*, qu'elle assimile, elle-aussi, à *la vie contre la mort*.

- ▲ REVUE DU MONDE MUSULMAN ET DE LA MEDITERRANEE - Maison de la Méditerranée - 5, avenue Pasteur - 13617 Aix-en-Provence.

EGYPTE-MONDE  
ARABEN° 20 -  
4ème trimestre 1994*L'Egypte en débats*

Etrange théâtre que la scène politique égyptienne ! Où l'on voit des créateurs défendre la censure ministérielle, des laïcistes invoquer l'islam, des Coptes polémiquer entre-eux dans la presse «islamique» ! Faux-semblants ? L'échec du dialogue national de 1994 révèle le cadre contraignant du débat politique : un *pluralisme restreint* qui risque de se prolonger indéfiniment (W. 'ABD EL-MAGID). Dans ce contexte, à défaut de traiter des questions de fond (le nouveau code du travail, le problème du logement, cf. F. CLEMENT et M. GUILLET), la polémique par voie de presse instrumentalise-t-elle des objets à *potentiel symbolique*. Il en va ainsi de la conférence sur la démographie et le développement (I. FARAG), de la censure (R. JACQUEMOND), des Coptes (D. EL-KHAWAGA), du patrimoine culturel (S. GAMBLIN), du voile à l'école (A. CHELLALI), de l'Algérie (N. MOS'AD) ou des quartiers informels (E. DENIS). Décodés, ces artefacts révèlent un état du champ politique et préfigurent des recompositions : l'Etat mobilise de *nouveaux philosophes* sous l'étendard du *tanwir* (version instrumentalisée de la *Nahda* cf. G. ALLEAUME), l'université *Al-Azhar* est prise entre le *marteau de l'Etat* et *l'enclume de l'opposition islamiste*, la gauche doit se démarquer du pouvoir mais sacrifier au consensus national... Fondamentalement, les contraintes structurelles qui font l'envers du débat et de la lutte pour la définition de l'identité collective *fournissent les articulations d'une idéologie d'opposition où le moindre prétexte est bon... pour engager une confrontation avec l'Occident* note, autour d'un texte «à-clés», A. ROUSSILLON. Si dans ce théâtre d'ombres, la figure d'H. CURIEL, père ambigu du communisme égyptien, hostile au conflit avec Israël, fait office de repoussoir (D. MONCIAUD), l'entrée en scène de nouveaux acteurs locaux, type ONG, est susceptible de modifier à terme les *règles* du jeu (S. BEN NEFISSA).

- ▲ EGYPTÉ-MONDE ARABE - Centre de Documentation Economique et Juridique - 14, rue Gama'iyyet el-Nisr - Mohandessin - Le Caire - Egypte.

LETTRE  
D'INFORMATION  
DE L'O.R.B.R.

N° 2 - décembre 1994

Sous la forme d'un bulletin de 30 pages, ce nouvel outil rend compte des *principales* manifestations scientifiques consacrées aux études urbaines sur le Liban (Beyrouth y occupant, bien sûr, une place de choix). J.-Ch. DEPAULE présente l'atelier *Etudes urbaines*, organisé en collaboration avec le CERMOC dans le cadre d'un colloque sur *la recherche scientifique au Liban*. A la nécessité d'un *décloisonnement des disciplines*, d'une plus grande diffusion et d'une meilleure identification de la *littérature grise* (mémoires, thèses, rapports...) mises en évidence par cet atelier, la *Lettre* répond par une rubrique régulière, sous le titre *travaux en cours*.

Les *nouvelles de l'Observatoire* sont consacrées à la mise en œuvre du programme *Beyrouth et ses territoires* et notamment à des considérations conceptuelles sur la façon d'aborder l'espace. En effet, *les limites de la ville sont sujettes à de fortes controverses* qui rendent la confrontation des données démographiques, sociales ou économiques souvent impossible. La reconstitution de la cartothèque du CERMOC et l'élaboration d'un fond de plan du *très grand Beyrouth* fourniront les bases sur lesquelles asseoir des travaux qui visent à une meilleure définition de Beyrouth, dans ses réalités multiples.

Complètent l'architecture de ce bulletin, une chronologie centrée sur la *reconstruction de Beyrouth* et des pages *documents* dans lesquelles C. DOUAYHI présente, traduits de l'arabe, des extraits du récit de K. ZIYADE, *le vendredi et le dimanche*. En effet, la connaissance de la ville passe aussi par d'autres formes de savoirs que les sciences sociales, ce dont témoigne cette évocation de Tripoli aux lendemains de l'Indépendance.

- ▲ LETTRE D'INFORMATION DE L'OBSERVATOIRE DE RECHERCHE SUR BEYROUTH ET SA RECONSTRUCTION - Centre d'Etudes et de Recherches sur le Moyen-Orient Contemporain - B.P. 2691 Beyrouth.

REVUE  
TIERS-MONDETome XXXV -  
N° 140 - octobre-  
décembre 1994

La question, plurielle, de l'emploi n'est pas le moindre des problèmes auxquels sont confrontés les pays en développement. L'analyse par F. ROUBAUD de la structure et de la dynamique du marché du travail à Yaoundé, entre 1983 et 1993, révèle trois priorités à assumer : endiguer la montée du chômage, assurer le retour à la productivité du secteur public (conjointement à l'assainissement des finances publiques), orienter le secteur informel vers le développement. Chez B. FOURCADE et P. VERNIERÈS, une réflexion sur *l'insertion professionnelle* introduit le débat sur l'efficacité des systèmes éducatifs et l'impact économique et social du chômage dans les pays en développement. B. MUOKO, poussant la loi des coûts comparatifs et la théorie de la dominance dans leurs retranchements, estime que *la persistance du sous-emploi dans le secteur informel est un phénomène non-fortuit*. Le contexte d'ajustement structurel, dans lequel ces évolutions s'inscrivent, fait l'objet d'un article de J. Y. LESUEUR et P. PLANE, qui traitent des *programmes d'assainissement économique dans l'Afrique Subsaharienne*, notamment des privatisations en cours dans le domaine du transport urbain et de la distribution de l'eau et de l'électricité. Le regroupement des Etats de cette région est, par ailleurs, apparu comme le moyen d'échapper à un processus de *déconnexion par défaut* du marché mondial (A. BUZELAY), face à la constitution de blocs économiques intégrés comme la CEE. Enfin, si dans de nombreux pays en développement, la crainte d'une urbanisation incontrôlée s'est focalisée sur l'exode rural, le rôle des mouvements de population circulaires a été négligé. S'appuyant sur le cas de l'Inde et de l'Equateur, V. DUPONT et F. DUREAU analysent les effets de ces migrations sur la dynamique et la gestion urbaines.

- ▲ TIERS-MONDE - l'IEDES - 58, boulevard Arago - 75013 Paris.

*La rubrique ETAT DE ... s'est engagée depuis le numéro 25 à présenter les principaux lieux de ressources documentaires ouverts aux chercheurs et aux étudiants au Maghreb.*

*Cette présentation tente de répondre à un double dessein : proposer, d'une part, un repérage global des institutions, de leurs vocations et de leurs activités et composer, d'autre part, un instrument de travail offrant des informations concernant la documentation disponible ainsi que les modalités d'utilisation ou d'accès aux produits documentaires.*

*Ce tour d'horizon maghrébin se poursuit ici avec le **Centre de Documentation Nationale** de Tunis.*

## **CENTRE DE DOCUMENTATION NATIONALE**

4, rue Ibn Nadim

Cité Montplaisir - 1002 Tunis

Tel : (2161) 894-266

Fax : (2161) 792-241

Le Centre de Documentation Nationale de Tunis est un établissement public à caractère administratif, sous tutelle du Secrétariat d'Etat à l'Information (Premier Ministère) et jouissant de la personnalité juridique et de l'autonomie financière depuis 1982 (décret n° 82-1284 du 18 septembre 1982). Le CDN joue en Tunisie le rôle de centre national pour le secteur de l'information et de la communication et, à ce titre, il se présente comme l'héritier des unités de documentation du Département de l'Information successivement mises en place depuis la création, le 1er juin 1957, d'un Service de la Documentation au sein du Secrétariat d'Etat à l'Orientation et à l'Information de l'époque.

Par ses attributions, le CDN se doit en priorité de collecter, d'acquérir, de traiter et de diffuser tout document relatif aux diverses manifestations de la vie nationale et internationale, essentiellement celles ayant trait à l'information générale, à l'information politique, économique, sociale et culturelle ainsi qu'à celle relative aux sciences de la communication. En outre, le CDN, tout en assurant en coordination avec le Secrétariat d'Etat à l'Information la gestion du dépôt légal des périodiques, contribue à l'établissement du Réseau National d'Information et de Documentation (RNID) et à sa connexion avec les autres réseaux nationaux et étrangers. Cet établissement fait également office de centre serveur de la Banque Internationale d'Information sur les Etats Francophones (BIEF), qu'il représente pour la Tunisie, le Maroc, la Mauritanie, le Liban, l'Egypte et Djibouti. D'autres objectifs majeurs lui sont par ailleurs assignés : organiser des stages au profit des étudiants en sciences de l'information et de la communication ; assurer la formation continue et le recyclage de ses propres agents et des agents appartenant à d'autres unités documentaires ou à l'administration tunisienne ; organiser des colloques, des séminaires et des expositions ; représenter la Tunisie dans les manifestations de sa spécialité... Enfin, pour le compte d'organisations internationales ou régionales ou dans le cadre des programmes bilatéraux de Coopération, le CDN accueille régulièrement des fonctionnaires en exercice ou des chercheurs pour des séjours de courte, moyenne ou longue durée (jusqu'à un an).

Par ailleurs, le CDN est depuis les années 80 régulièrement affilié aux grandes OING spécialisées dans son domaine, à savoir la FIAB, la FID, le CIA et sa branche arabe ARBICÁ. Le Centre est, pour l'UNESCO, le point focal national du Programme Général d'Information (PGI) depuis 1992 et il est également le noeud national pour le NADIS qui dépend, sur le plan nord-africain, du système PADIS. En outre, les locaux du CDN abritent le siège du secrétariat général de la FABADEF (Fédération des Associations des Bibliothécaires, Archivistes, Documentalistes des Etats Francophones), dont le secrétaire général est le directeur du CDN.

### **Organisation**

Le CDN est une structure employant pas moins de 68 agents, dont 12 documentalistes et documentalistes-adjoints (ou grades équivalents) ainsi que trois conservateurs et des cadres de recherche ou d'enseignement. Le centre est dirigé par un directeur général, M. Abdelbaki DALY, assisté par un conseil d'administration et un comité scientifique.

Plusieurs services collaborent au sein de l'établissement pour assurer l'ensemble des tâches qui lui sont dévolues :

- une section des services communs et une section des techniques de l'audiovisuel (reliures, photocopies, photographies, microformes) ;
- un département de l'exploitation documentaire, composé d'une section du traitement documentaire et de l'informatique et d'une section de la recherche et des études ;
- un département de la communication, également divisé en deux sections : une section de la conservation (archives, périodiques, monographies) et une section de la communication

(diffusion des produits du centre et animation de la salle de consultation).

- un secrétariat général ayant pour tâche de coordonner le travail technique et de contrôler la gestion administrative

### **Fonds documentaire**

Le CDN est doté d'une bibliothèque spécialisée qui comprend :

- des archives, notamment les discours des Présidents de la République tunisienne Habib BOURGUIBA et Zine el-Abidine BEN ALI ;
- des périodiques (au nombre de 2 400), anciens et courants, tunisiens et étrangers, dont certains titres précieux et rares datent de la deuxième moitié du XIXème siècle et représentent des échantillons uniques de la littérature périodique du pays ;
- des monographies (8 000) couvrant les domaines de l'histoire (histoire ancienne et contemporaine de la Tunisie et de plusieurs pays étrangers), de la politique, de la culture et des sciences de la communication.

Au service de la bibliothèque s'ajoutent : d'une part, le service d'une photothèque de 23 000 photographies de personnalités, de sites tunisiens, d'événements nationaux et de tout ce qui a trait aux activités nationales ; d'autre part, un service d'information de presse offrant 10 000 dossiers thématiques composés d'articles de presse couvrant les manifestations de la vie nationale - notamment l'histoire du Mouvement National - et celles se rapportant au Maghreb, au Monde arabe et aux grandes questions internationales

Par ailleurs, le Centre dispose d'un service de consultation et de reproduction des microformes (environ 332 microfilms). Le CDN met également à la disposition des utilisateurs d'autres types de documents tels que des disques (458), des cassettes (211) et des diapositives (1576). Les langues des documents sont essentiellement l'arabe et le français et, dans une moindre mesure, l'anglais, l'allemand, l'italien, l'hébreu et le russe.

Le fonds documentaire est consultable sur place, dans une salle prévoyant 32 places assises. Il est accessible à l'aide d'un fichier central ou par interrogation informatique, dans la mesure où les informations auront été préalablement saisies (voir *infra*). Des travaux de recherche peuvent également être fournis par des agents spécialisés qui aident et orientent les utilisateurs. A la demande de ces derniers, les documents peuvent être reproduits à raison de 100 à 150 millimètres par photocopie, auxquels s'ajoutent 100 millimètres en cas de recherche (1 DT = environ 5,40 FF).

### **Bases de données disponibles**

L'automatisation du traitement documentaire du CDN, entreprise à partir de 1975 en coopération avec l'UNESCO, a abouti à la constitution de plusieurs bases de données :

- BIBLIM est une base contenant 2500 références bibliographiques : celles-ci recouvrent une partie des monographies de la bibliothèque ;
- la base TANIT-CHRONO (Traitement Automatisé National de l'Information Tunisienne) propose une chronologie des événements nationaux dans les domaines de politique intérieure, d'affaires étrangères, de la culture, des sciences de la communication et de toute autre activité nationale. Elle contient 3 000 références bibliographiques et textuelles couvrant la période allant de 1993 à 1995, sans les rétrospectives remontant jusqu'à 1980 et disponibles en bibliothèque ;
- la base BIOGRAPHIE offre, quant à elle, 200 références textuelles se rapportant à des personnalités publiques tunisiennes, tandis qu'une autre base, baptisée ITARAT, est actuellement en préparation sur le thème des cadres politiques et administratifs tunisiens ;
- ASSO propose des données actualisées sur 5 000 associations tunisiennes oeuvrant dans des domaines divers, et DROITS est une base contenant des données bibliographiques et analytiques sur des articles de périodiques portant sur les droits de l'homme en Tunisie.

L'ensemble de ces données informatiques est en accès direct et gratuit grâce à l'utilisation d'un terminal installé depuis le mois de janvier 1995 dans la salle de consultation. Par ailleurs, le CDN est en mesure d'informer les utilisateurs, au moyen du CD-ROM, sur le contenu d'un certain nombre de bases de données internationales.

Il s'agit en premier lieu d'une base de données bibliographiques sur les Etats membres du sommet francophone dénommée CDTHÈQUE-FRANCOPHONIE, éditée par l'ACCT/BIEF et à l'alimentation de laquelle participe le CDN. UNESCO CD-ROM comprend, quant à elle, une demi-douzaine de sous-bases offrant des notices de documents de l'UNESCO, des notices sur l'éducation, sur les musées, les monuments, les sites mais aussi sur des instituts de recherche et des périodiques en sciences sociales. TERMIUM est une base de données éditée par le Canada sur le thème de la terminologie. Elle se compose d'une base de données linguistiques (terminologie, appellations, proverbes, dictons, ...) et d'une base de données documentaires. Enfin, BRIO est une banque expérimentale de ressources sur les technologies de l'information en langue française.

R A P P E L S

Avril-octobre **TUNIS**  
**Les espaces montagneux autour de la Méditerranée occidentale : évolution récente des rapports sociétés / géosystèmes.**  
Cours organisés par l'Institut National Agronomique de Tunisie (INAT) dans le cadre du programme européen Med-Campus.  
Coordination : A. HAMZA  
INAT  
43, avenue Charles Nicolle  
1082-Tunis Mahrajène  
Tél : 289.683  
Fax : 799.431

5-6 avril **WASHINGTON**  
**Muslim-Christian Relations : prospects for the 21st century.**  
Conférence organisée par le Center for Muslim-Christian Understanding : History and International Affairs.  
Coordination : Center for Muslim-Christian Understanding  
Georgetown University  
37th & O Streets, N.W.  
Washington, D.C. 20057  
Tél : 687 8375  
Fax : 687 8376

6-8 avril **TUNIS**  
**Psychologie du travail et développement.**  
Colloque international organisé par la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis.  
Coordination : Zakia BOUAZIZ  
94, bd. du 9 avril 1938  
1007 Tunis  
Tél : 260 950  
Fax : 567 551

13-15 avril **SOUSSE**  
**Espaces et société au Sahel : dynamiques et mutations.**  
Séminaire co-organisé par l'Association des Géographes Tunisiens et la Municipalité de Kalaa Sghira.  
Coordination : Association des Géographes Tunisiens  
42, rue de la Liberté, Le Bardo 2000 Tunis  
Tél : 261 189  
Fax : 262 963

14 avril **PARIS**  
**Sur la planification urbaine au Maghreb.**  
Séance du séminaire «Villes au Maghreb» animé par Chantal CHANSON-JABEUR et Bouziane SEMMOUD.  
Coordination : Université Paris VII  
U.F.R. Géographie, Histoire et Sciences de la Société  
2, place Jussieu  
75005 Paris  
Tél : 44 27 37 05  
Fax : 44 27 69 64

15 avril **RABAT**  
**Les relations entre économie politique et culture : l'exemple des produits médiatiques.**  
Deuxième séance du séminaire «Savoir économique et interdisciplinarité» co-organisé par le Groupement d'Etudes et de Recherches sur la Méditerranée (GERM) et l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC).  
Intervention : Todd GITLIN  
Coordination : IRMC  
1, rue d'Annaba  
Rabat  
Tél : 76 96 40  
Fax : 76 14 75

17-18 avril **NEW-DELHI**  
**Tradition and modernity : society, culture and language in the Maghreb region.**  
Séminaire organisé par la Jawaharlal Nehru University.  
Coordination : Romey Borges  
Jawaharlal Nehru University  
Centre des Sciences Humaines  
2, Aurangzeb Road  
New-Delhi, 110 011

20 avril **TUNIS**  
**Lectures prosopographiques.**  
Séance du séminaire organisé par le Groupe de Recherche Interdisciplinaire sur la Poétique de la Lecture (GRIPOL).  
Intervention : Mounira CHAPOUTOT  
Coordination : GRIPOL  
Faculté des Lettres et des Arts de la Manouba, 2010 Tunis  
Tél : 521 391  
Fax : 520 910

25-29 avril **TUNIS**  
**Travail des femmes, nouvelles approches théoriques et méthodologiques.**  
Séminaire organisé par le réseau ISIS, en collaboration avec le Centre de Recherches, d'Etudes, de Documentation et d'Information sur la Femme (CREDIF).  
Coordination : Soukeïna BOURAOUI  
CREDIF  
Avenue du Roi Abdelaziz Al-Saoud, rue 7131, El Manar II, Tunis  
Tél : 885 322  
Fax : 882 893

26 avril **TUNIS**  
**Images de la planification spatiale produites et diffusées par les corps professionnels.**  
Troisième séance du séminaire «Planification spatiale : enjeux et méthodes» co-organisé par le Département d'Urbanisme de l'Institut Technologique d'Art, d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis (ITAAUT) et l'Institut de Recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC).  
Intervention : Gérard BLANC  
Coordination : ITAAUT, route de l'Armée Nationale, 1005 Tunis,  
Tél : 564 928  
IRMC, 20, rue Mohamed Ali Tahar, Mutuelleville  
1002 Tunis  
Tél : 796 722  
Fax : 797 376

27 avril **TUNIS**  
**La longue marche des romancières du Machrek et du Maghreb.**  
Conférence organisée par le Centre d'Etudes Maghrébines à Tunis (CEMAT).  
Intervention : Evelyne ACCAD  
Coordination : CEMAT  
B.P. 404  
1049 Tunis Hached  
Tél : 246 219

27-29 avril **TUNIS**  
**Politiques agricoles, stratégies paysannes et développement rural.**  
Colloque international organisé par l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC), avec le soutien du Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM) de Paris et la Fondation pour le Progrès de l'Homme.  
Coordination : Mohamed ELLOUMI  
IRMC  
20, rue Mohamed Ali Tahar Mutuelleville 1002 Tunis  
Tél : 796 722  
Fax : 797 376

28 avril **TUNIS**  
**Les Centres d'Etudes Stratégiques.**  
Conférence organisée par le Centre de la Ligue des Etats Arabes.  
Coordination : Ligue des Etats Arabes,  
93, avenue Louis Braille  
Tunis 1003  
Tél : 890 100  
Fax : 781 801

**28 avril TUNIS**  
**L'Afrique : perspectives pour les jeunes**  
Conférence organisée par le Comité Directeur de l'Association des Etudes Internationales, dans le cadre des cours de l'Institut des Relations Internationales.  
Intervention : Ali KENZ  
Coordination : Rachid DRISS  
Association des Etudes Internationales  
B.P. 156 Tunis Belvédère  
Tél : 791 663  
Fax : 796 593

**A N N O N C E S**

**2 mai TUNIS**  
**Du Tiers-Monde aux nouveaux pays industrialisés et émergents : histoire d'une démarche (1957-1995).**  
Rencontre de chercheurs organisée par l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC).  
Intervention : Pierre JUDET  
Coordination : IRMC  
20, rue Mohamed Ali Tahar Mutuelleville 1002 Tunis  
Tél : 796 722  
Fax : 797 376

**4 mai TUNIS**  
**Lecture du Texte Théâtral.**  
Séance du séminaire organisé par le Groupe de Recherche Interdisciplinaire sur la Poétique de la Lecture (GRIPOL).  
Intervention : Abderrazak SAYADI  
Coordination : GRIPOL  
Faculté des Lettres et des Arts de la Manouba, 2010 Tunis  
Tél : 521 391  
Fax : 520 910

**8-9-10 mai TURIN**  
**Les communautés chrétiennes du Moyen-Orient : situations, défis et perspectives.**  
Journées d'études organisées par la Fondation Giovanni Agnelli.  
Coordination : Marina SCHEMBRI  
Fondation Giovanni Agnelli  
Via Giacosa 38, 10125 Torino  
Tél : 650 34 34  
Fax : 650 27 77

**15 mai AIX-EN-PROVENCE**  
**L'écrivain égyptien Naguib Mahfuz.**  
Séance du séminaire «Littératures du Maghreb et du Moyen-Orient» organisé par l'Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM).  
Intervention : Charles VIAL.  
Coordination : IREMAM  
5, avenue Pasteur  
13617 Aix-en-Provence Cedex 1  
Tél : 42 21 59 88  
Fax : 42 21 52 75

**17 mai TUNIS**  
**Représentation de la planification spatiale chez les chercheurs.**  
Quatrième séance du séminaire «Planification spatiale : enjeux et méthodes» co-organisé par le Département d'Urbanisme de l'Institut Technologique d'Art, d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis (ITAUUT) et l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC).  
Intervention : Martine GRINBERG  
Coordination : ITAUUT, route de l'Armée Nationale, 1005 Tunis  
Tél : 564 928  
IRMC, 20, rue Mohamed Ali Tahar, Mutuelleville 1002 Tunis  
Tél : 796 722  
Fax : 797 376

**20 mai RABAT**  
**L'histoire économique : un terrain de rencontre entre recherche historique et recherche économique ?**  
Troisième séance du séminaire «Savoir économique et interdisciplinarité» co-organisé par le Groupement d'Etudes et de Recherches sur la Méditerranée (GERM) et l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC).  
Intervention : Jean-Yves GRENIER  
Coordination : IRMC  
1, rue d'Annaba  
Rabat  
Tél : 76 96 40  
Fax : 76 14 75

**29 mai AIX-EN-PROVENCE**  
**La littérature féminine en émigration.**  
Séance du séminaire «Littératures du Maghreb et du Moyen-Orient» organisé par l'Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM).  
Intervention : Françoise LORCERIE.  
Coordination : IREMAM  
5 avenue Pasteur  
13617 Aix-en-Provence Cedex 1  
Tél : 42 21 59 88  
Fax : 42 21 52 75

**APPELS À CONTRIBUTION**

**6-7-8 mai GHARDAIA**  
**Développement et cultures nationales.**  
Colloque international organisé par le Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC) d'Oran.  
Coordination : Nouria REMAOUN, Djamel GUERID  
CRASC  
B.P. 1524 Oran El M'Naouer, Algérie  
Tél et fax : 213/06 41 99 51

**7-9 juillet PERPIGNAN**  
**L'islamisation, réel et imaginaire.**  
Réunion co-organisée par l'Association Française pour l'Etude du Monde Arabe et Musulman (AFEMAM) et la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de l'Université de Perpignan.  
Coordination : Faculté de Droit et des Sciences Economiques.  
Communications avant le 30 mai 1995.  
52, avenue de Villeneuve 66860 Perpignan Cédex (France)

**26-29 octobre TORONTO**  
**La traversée du français dans une Tunisie plurielle.**  
Colloque organisé par le Département d'Etudes Françaises de l'Université York.  
Coordination : Hédi BOURAOU, Yvette BENAYOUN-SZMIDT, Najib REDOUANE  
Département d'études françaises, Faculty of Arts, Université York, 4700 Kelle Street (Ross N 723), Downsview, Ont., Canada M3J 1P3  
Tél : (416) 736 5086  
Fax : (416) 736 5734

**27-29 octobre UPPSALA**  
**Historical and cultural relations between Maghreb and the outside world.**  
Conférence co-organisée par le Scandinavian Institute of African Studies et la Nordic Society for Middle Eastern Studies. Communications avant le 15 mai 1995.  
Coordination : Lennart WOHLGEMUTH  
Scandinavian Institute of African Studies  
P.O. Box 1703, S-751 47 Uppsala, Sweden  
Tél : 46 18 15 54 80  
Fax : 46 18 69 56 29

**22-24 novembre RABAT**  
**Rétif et le Théâtre.**  
Colloque organisé par le Département de Langue et de Littérature Françaises de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat.  
Coordination : Mohammed BAKKALI-YEDRI  
Université Mohamed V  
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines  
B.P. 1040  
Rabat

**14-15-16 décembre TUNIS**  
**La Tunisie du Nord : espace de relations.**  
Colloque de géographie organisé par le Département de Géographie de la Faculté des Lettres La Manouba. Les communications doivent parvenir avant le 20 juin 1995.  
Coordination : Abdelkrim SALEM  
Faculté des Lettres La Manouba  
Département de Géographie La Manouba 2010 Tunis  
Tél : 521 189  
Fax : 520 910

**SEMINAIRE  
ANNUEL  
DE RECHERCHE**  
IRMC-GERM  
Rabat

**Savoir économique et interdisciplinarité**

**Deuxième séance**  
15 avril 1995

**Todd GITLIN**

**Les relations entre économie politique et culture : l'exemple des produits médiatiques.**

Le mode d'organisation et de fonctionnement de l'industrie télévisuelle nord-américaine illustre les limites de la notion d'*industrie culturelle* ou, du moins, du type de rationalité économique mis en oeuvre par les décideurs dans ce secteur d'activité.

Les critères de maximisation des profits semblent dominer le processus de production des programmes diffusés aux heures de grande écoute (*prime time*) sur les trois principales chaînes de télévision des Etats-Unis (NBC, CBS et ABC). En fait, force est de constater qu'ils se traduisent par une faible aptitude à réduire les incertitudes.

Les producteurs de programmes (studios et compagnies de production) seraient, à leurs propres yeux, des entrepreneurs comme les autres. Pour déterminer et justifier le choix des émissions, des cadres et des procédures de production, ils invoquent les critères du management. Sans doute, procèdent-ils à des tests et à des mesures. Mais ce dispositif réputé scientifique s'avère d'autant plus coûteux qu'il se solde par un faible taux de réussite des émissions.

Jusqu'aux années 1980, les trois grandes chaînes - qui contrôlent nombre de stations locales de télévision - réalisaient des profits importants du fait de l'absence de concurrence. Désormais, elles doivent faire face à la diffusion par satellite et par câble (65% des foyers nord-américains sont reliés au câble). Mais cette concurrence s'exerce dans le cadre d'un même type de production caractérisé par le conservatisme dans le choix des thèmes et des formes : reprise des mêmes genres d'émission, imitation des personnages et des arguments d'émissions ayant connu le succès.

Cette industrie est en crise alors même que le contenu de l'ensemble de la production est dominé par des traits indissociables d'une culture nord-américaine plus ancienne, dont on pourrait trouver trace dans les observations de TOCQUEVILLE. La télévision, en effet, ne «vend» pas simplement des produits comme les autres mais aussi une manière d'être, de s'habiller, de parler. Elle véhicule tout autant des valeurs matérialistes qu'une forme d'irrespect vis-à-vis de toute autorité. La polysémie des messages ainsi diffusés permet de toucher un public nord-américain très varié et, au-delà, les téléspectateurs du Monde entier.

C'est dire que l'organisation des chaînes de télévision et des grandes entreprises de production dépend non seulement d'une culture professionnelle partagée par les différents intervenants mais également d'un cadre culturel partagé avec leur public. En se pensant comme industrie, la production télévisuelle méconnaît cette dimension culturelle inhérente à son objet et, partant, se prive des moyens de maîtriser les processus.

(notes de séance)

*Professeur de sociologie et Directeur du programme d'étude sur la communication à l'Université de Californie à Berkeley, Todd GITLIN édite la revue Critical Mass communications. En rapport avec le thème du séminaire, il a notamment publié The Whole World is Watching.- University of California Press, 1980 et Inside Prime Time.- Pantheon 1983 ; réed. Rutledge, 1994.*

**Troisième séance**  
20 mai 1995

**Jean-Yves GRENIER**

**L'histoire économique : un terrain de rencontre entre recherche historique et recherche économique ?**

Jean-Yves GRENIER, chercheur au CNRS, est rattaché au Centre de Recherches Historiques (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales). Il dirige la rédaction de la revue *Annales, Histoire Science Sociale*.

**SEMINAIRE**  
ITAAUT - IRMC  
Tunis (*Dar Lasram*)

**Planification Spatiale : Enjeux et Méthodes**

**Deuxième séance**  
15 mars 1995

**Jellal ABDELKAFI**, fondateur de l'Atelier d'Urbanisme de l'Association de Sauvegarde de la Médina de Tunis, est urbaniste.

**L'état de la planification spatiale en Tunisie**

L'avènement en Tunisie, au cours de l'année 1994, d'un Code d'Aménagement du Territoire et d'Urbanisme constitue l'étape la plus récente d'un long processus d'élaboration du droit de l'urbanisme et des institutions chargées de produire la ville. Toutefois, l'analyse de la dynamique qui a conduit depuis le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle cette évolution institutionnelle et juridique, de même que le contexte actuel d'intensification des problèmes d'urbanisation, laissent à penser qu'il ne s'agit que d'une construction transitoire avant la mise en place d'un code conçu pour faire face à une nouvelle génération de conflits urbains.

L'introduction des notions de planification urbaine et d'espace public date de l'époque de la Régence de Tunis et correspond à un véritable changement de nature en matière de gestion urbaine. A partir de 1881, cette gestion s'est directement inspirée du modèle juridique français tout en prévoyant des aménagements en fonction des spécificités socio-culturelles locales. La mise en oeuvre quasi-simultanée durant l'ère du Protectorat des lois et des institutions créées en France a, de la sorte, doté la Tunisie de techniques nouvelles, d'un cadre administratif centralisé et de personnels très compétents.

L'héritage en la matière, qui ne peut être résumé à un ensemble de techniques et à des concepts tels que la politique de l'habitat ou la planification spatiale, intègre, en vérité, le jeu institutionnel organisant les conflits de prérogatives entre les différentes forces administratives, techniques et politiques impliquées dans les opérations d'aménagement du territoire et de gestion urbaine. Les traces des batailles engagées autrefois se retrouvent, par exemple, dans la création du District de Tunis (1972) et, dernièrement, dans la définition du Code d'Aménagement du Territoire et d'Urbanisme.

Aujourd'hui, alors que se poursuivent ces mouvements de bascule par lesquels se retrouve dissocié ce qui avait été associé, les dispositions juridiques et institutionnelles en matière d'urbanisme apparaissent insuffisamment adaptées à la gravité des problèmes liés à l'urbanisation accélérée, et notamment peu efficaces face au déchaînement des opérations de spéculation foncière dont le règlement exige des arbitrages mettant en jeu la légitimité de l'Etat.

(notes de séance)

**Troisième séance**  
26 avril 1995

**Gérard BLANC**

**Images de la planification spatiale produites et diffusées par les corps professionnels**

Gérard BLANC, Directeur Général de l'Agence d'Urbanisme du Grand Lyon depuis 1989, intervient, dès les années soixante-dix en France et dans le monde, dans le cadre d'expertises sur le développement urbain, la planification stratégique et l'ingénierie institutionnelle.

**RENCONTRE  
DE CHERCHEURS**  
IRMC-Tunis  
2 mai 1995

**Pierre JUDET**

**Du Tiers Monde aux nouveaux pays industrialisés et émergents. Histoire d'une démarche - 1957-1995 -**

Pierre JUDET, Economiste, Professeur émérite, a dirigé, de 1983 à 1988, l'Institut de Recherche Economique et de Planification du Développement (IREP-Développement) rattaché à l'Université de Grenoble. Ses travaux portent principalement sur les problèmes de développement industriel (sidérurgie, textile, transfert et maîtrise des technologies...). Il est notamment l'auteur de : *Les nouveaux pays industriels*. - Paris : Editions Ouvrières, 1986 (Economie et Humanisme).

---

# S O M M A I R E

POSITIONS DE RECHERCHE	3
<b>Albert AYACHE et l'histoire du mouvement syndical au Maroc : naissance et mutations</b> Abdallah SAAF	
MEMOIRES	9
<b>L'âne et le chameau</b> <b>Modalités d'inscription des études sur le <i>Middle East</i> dans l'Université britannique (1907-1973)</b> Benoît EUGENE	
VIENT DE PARAÎTRE	15
REVUES	19
ETAT DE ... CDN - Tunis	22
CALENDRIER SCIENTIFIQUE	24
ACTIVITES DE L'IRMC	26

---

## المحتويات

3	مواقف بحث : أبيير عياش وتاريخ الحركة النقابية في المغرب : الإنطلاقة والتغيرات عبد الله سفاف
9	رسالة جامعية : الحمار والجمال دراسات حول الشرق الأوسط في الجامعة البريطانية بنوا إدين
15	آخر ما صدر
19	المجلات
22	جوانب المسألة ... معهد التوثيق القومي
24	البرنامج العلمية
26	أنشطة معهد البحوث المغربية المعاصرة

---